

ALGÉRIE - FRANCE

LES TORPILLES À BLANC DE RETAILLEAU

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8506 MERCREDI 3 JUIN 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ENTRETIENS DIPLOMATIQUES SOUTENUS POUR ATTAF À SÉOUL

Ban Ki-moon attendu en Algérie

Page 24

PROJETS STRATEGIQUES

TEBBOUNE PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Le président de la République a présidé une réunion restreinte pour accélérer les grands chantiers nationaux, du complexe de phosphate à la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset. Entre impératifs de délais, ambitions africaines et boom du marché des engrais, l'Algérie pose les jalons d'une économie à forte valeur ajoutée et d'un hub logistique régional. PAGE 5



PAYS-BAS – ALGÉRIE

Un véritable test avant le Mondial

Page 10

«T'ES COMPLÈTEMENT FOU»

Trump lâche ses coups contre Netanyahou

Page 7

VISAS USA

Les Algériens bientôt privés de consulat

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SOUTENANCES DE FIN D'ÉTUDES

Les célébrations sur les campus désormais interdites

DANS une volonté affichée de renforcer le caractère académique des soutenances de fin d'études, les établissements universitaires à travers le pays ont commencé à appliquer de nouvelles instructions strictes encadrant ces moments clés du parcours étudiant. Une décision qui s'inscrit dans les directives du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à préserver la dimension scientifique et pédagogique de ces travaux.

Désormais, toute forme de célébration est proscrite à l'intérieur des campus lors des soutenances de mémoires de fin d'études. Les nouvelles règles interdisent notamment l'introduction de boissons et de rafraîchissements, ainsi que l'organisation de festivités dans les salles de soutenance ou les espaces pédagogiques et administratifs.

Les directions universitaires ont également restreint l'accès aux séances de soutenance aux seules personnes directement concernées, conformément aux règlements internes de chaque établissement. Une mesure qui vise à garantir un déroulement encadré et à éviter tout débordement susceptible de perturber le bon fonctionnement des activités académiques.

Les établissements appellent au respect strict du règlement intérieur, de préserver la propreté des lieux et de maintenir un climat de calme et de discipline durant les soutenances. Il s'agit, selon la même source, de replacer ces évaluations dans leur strict cadre scientifique.

Pour les responsables du secteur, ces décisions s'inscrivent dans une démarche plus large de préservation de la vocation universitaire du campus, loin des pratiques festives qui ont progressivement pris de l'ampleur ces dernières années. La soutenance de mémoire est ainsi réaffirmée comme un acte pédagogique et de recherche, intégré au parcours de formation de l'étudiant, et non comme une occasion de célébration.

Les établissements universitaires rappellent enfin que ces mesures ont un caractère national et découlent des orientations générales du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, tout en laissant une marge d'adaptation selon les spécificités organisationnelles de chaque université.

Aymen D.

ANESTHÉSISTES-RÉANIMATEURS

La grève suspendue, le dialogue relancé

Initialement prévu pour débuter le 2 juin, le mouvement de grève nationale de deux jours, brandi par le Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation de santé publique (Snaamarsp), n'a finalement pas eu lieu. Saisi en référé par le ministère de la Santé, le tribunal administratif de Blida a ordonné le gel du débrayage. Si l'organisation syndicale affirme se conformer à la décision de justice, elle maintient toutefois ses revendications et appelle à l'ouverture d'une médiation officielle pour sortir de l'impasse.

Le bras de fer engagé depuis plusieurs mois entre le ministère de la Santé et le Snaamarsp a ainsi pris une tournure judiciaire. Dans un communiqué rendu public hier, le département ministériel a annoncé avoir obtenu une ordonnance en référé ordonnant la suspension immédiate du mouvement de grève.

Selon le ministère, l'ordonnance, enregistrée sous le numéro 26/01182 et revêtue de la formule exécutoire sous le numéro 26/216, impose le gel du débrayage jusqu'au règlement définitif du litige sur le fond. La décision a été notifiée au syndicat par voie d'affichage.

La tutelle a, ainsi, appelé l'ensemble des professionnels concernés à poursuivre normalement leurs activités afin d'assurer la continuité du service public et une prise en charge optimale des patients.

La réaction du partenaire social ne s'est pas fait attendre. Par le biais d'un communiqué diffusé hier matin, le Bureau national du Snaamarsp, présidé par Mohamed Amine Bendali, a annoncé la suspension du mouvement de protestation, soulignant son « respect total et absolu des décisions de justice ».

Le syndicat a ainsi donné l'instruction à ses sections locales de mettre fin au mot d'ordre de grève dans l'ensemble des établissements hospitaliers du pays.

Tout en saluant la discipline de ses adhérents, l'organisation syndicale a tenu à rappeler que les services d'urgence, ainsi que le service minimum dans les blocs opératoires, avaient été préalablement organisés afin de garantir la sécurité des malades.

Pour ses responsables, cette suspension ne signifie nullement un abandon des revendications, mais constitue une étape imposée par la procédure judiciaire.

Déterminé à poursuivre son action par d'autres voies, le Snaamarsp réclame désormais l'activation des mécanismes de médiation prévus par la loi n°23-08 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail ainsi que par le décret exécutif n°23-363 du 17 octobre 2023. Le syndicat demande la désignation d'un médiateur « compétent et neutre » chargé de faciliter le règlement d'un conflit qui, selon lui, perdure depuis plusieurs années sans avancées concrètes.



Appel à une médiation pour sortir de l'impasse.

Cette revendication intervient alors qu'une réunion de conciliation entre les représentants du ministère et ceux du syndicat s'était tenue le 24 mai dernier sans parvenir à rapprocher les positions des deux parties.

De son côté, le ministère de la Santé assure que les portes du dialogue demeurent ouvertes, tout en insistant sur la nécessité de préserver l'intérêt général et le fonctionnement normal des structures sanitaires.

LE STATUT PARTICULIER AU CŒUR DU CONFLIT

À l'origine de cette crise, figurent plusieurs revendications professionnelles que les anesthésistes-réanimateurs jugent essentielles. Le syndicat dénonce notamment une « marginalisation » de cette catégorie lors de l'élaboration des textes réglementaires régissant la profession.

Parmi les principales revendications, figurent la révision du statut particulier des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation, la valorisation des diplômes et de l'expérience professionnelle, l'élargissement des perspectives de promotion et d'accès aux postes de responsabilité, ainsi que le renforcement de la protection juridique des praticiens exerçant dans les blocs opératoires.

Les représentants de la profession réclament également une meilleure reconnaissance des risques professionnels liés aux activités d'anesthésie et de réanimation, considérées parmi les plus sensibles du secteur de la santé.

Face à ce qu'il considère comme un blocage persistant, le Snaamarsp a choisi d'interpeller directement les hautes autorités de l'État afin d'obtenir une révision des textes contestés et une prise en charge effective de ses revendications.

Le syndicat affirme attendre désormais une réponse officielle et écrite de la tutelle, accompagnée d'un calendrier précis de mise en œuvre. À défaut, il se réserve le droit de recourir à « tous les moyens légaux et légitimes » pour défendre les intérêts de la profession.

Lynda Louifi

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Saïhi représente l'Algérie à Genève

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, participe aux travaux de la 114e session de la Conférence internationale du Travail (CIT), qui se tient à Genève, en Suisse, du 1er au 12 juin 2026. En marge de cet événement, il devrait tenir plusieurs rencontres bilatérales, tout en appelant à l'instauration d'une gouvernance internationale équitable de l'intelligence artificielle. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Organisée par l'Organisation internationale du travail (OIT), cette session se déroule sous le thème : « À l'heure des choix : mettre l'intelligence artificielle au service du travail décent ». A ce titre, les travaux réunissent des délégations représentant les gouvernements, les organisations de travailleurs et les organisations d'employeurs des 187 Etats membres de l'OIT.

Dans le cadre des travaux de cette 114e session, le ministre Abdelhak Saïhi conduit une délégation tripartite composée de représentants du gouvernement, de travailleurs et d'employeurs. Il prononcera une allocution consacrée aux « efforts de l'Algérie dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique », a-t-on noté. Le ministre y mettra en avant « le recours à ces technologies » pour promouvoir le travail décent et la justice sociale, tout en appelant à l'instauration d'une gouvernance internationale équitable de l'intelligence artificielle, selon la même source.

En marge de la conférence, Abdelhak Saïhi devrait également tenir une série de rencontres bilatérales avec plusieurs de ses homologues des pays participants. Ces entretiens porteront sur « les moyens de renforcer la coopération et les échanges d'expériences dans les domaines liés au travail, à l'emploi et à la protection sociale », a-t-on appris dans le communiqué.

Au cours de ce rendez-vous international, les participants examineront plusieurs questions en rapport avec l'avenir du marché du travail mondial. L'ordre du jour prévoit notamment la présentation et la discussion des rapports du président du conseil d'administration de l'OIT et de son directeur général, de même que l'examen des questions relatives au programme et au budget de l'organisation. Les débats porteront, en outre, sur différents rapports consacrés à l'application des conventions et recommandations internationales relatives au monde du travail.

Par ailleurs, la conférence abordera de multiples dossiers considérés comme prioritaires. Les discussions concerneront principalement la promotion du travail décent dans l'économie des plates-formes numériques, le renforcement du dialogue social, outre l'intensification des efforts de lutte contre le travail des enfants. De plus, les participants examineront les possibilités de moderniser certaines anciennes conventions du travail, dans l'optique de les adapter aux évolutions économiques et sociales actuelles et de renforcer l'efficacité du système normatif international du travail.

La situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés figure également parmi les questions inscrites à l'ordre du jour, a fait savoir le communiqué, avant de préciser que les participants se pencheront, à cet effet, sur cette question en tenant compte des conditions difficiles auxquelles sont soumis les travailleurs palestiniens et de leurs effets sur leurs droits fondamentaux et leur environnement professionnel.

Khalil Aouir

ALGÉRIE - FRANCE

Les torpilles à blanc de Retailleau

En panne de capital politique et obsédé par l'échéance présidentielle, l'ex-ministre français de l'Intérieur multiplie les sorties hostiles contre Alger. Alors que son successeur, Laurent Nunez, tente d'amorcer un dégel avec son homologue algérien, Said Sayoud, le champion de la « Nostalgérie » active ses réseaux et ses chiffres truqués pour torpiller toute normalisation entre les deux rives. Une stratégie du pire qui se heurte pourtant au pragmatisme sécuritaire et diplomatique actuel.

Dans son misérabilisme politique de bas étage, le mythomane Bruno Retailleu continue de croire qu'on avale ses couleuvres quotidiennes sur X (anciennement twitter). Il a un besoin vital d'avoir l'Algérie comme bouc émissaire dans ses élucubrations électoralistes, ne ratant jamais la moindre info, le moindre fait divers pour accabler ses compatriotes avec des mensonges. Lui et d'autres fans de ses cercles extrémistes, xénophobes et algérophobes, adeptes des devises du nazi Goebbels, mentent tous les jours sur l'Algérie, espérant qu'une de leurs hystéries soient crues et prises pour des vérités intangibles.


Le mythomane Bruno Retailleau.

Ce mardi, l'ex ministre de l'Intérieur français revient à la charge, tentant de forcer la main à son successeur Laurent Nunez, qui colmate depuis peu les brèches et les immondices qu'il lui a laissées. Selon lui, « sur le plan international l'Algérie est très isolée, son économie est en panne et la jeunesse est très contestataire donc ils ont besoin d'un récit où on désigne un ennemi ». Rien que cela comme constat lapidaire et fantaisiste de la part d'un candidat à la présidentielle l'an prochain.

Plus loin, il semble vouloir donner des leçons à Nunez en hurlant que « chaque concession est perçue par le régime algérien comme une faiblesse qui appelle d'autres concessions », insinuant qu'il faut rester fidèle à son chimérique « bras de fer », au moment ou Nunez discutait avec son homologue algérien sur de nombreux contentieux et dossiers en suspens qui alimentent toujours les tensions et les malentendus.

Il est bien entendu que Retailleu cherche à parasiter toutes velléités d'un réchauffement des relations algéro-françaises ou le début d'un dégel qui mettrait fin à sa politique médiatico-électorale. Obsédé uniquement par l'Algérie et les Algériens, ce chantre de la Nostalgérie de papy ne trahit jamais sa folie du sabotage de toute relation apaisée, sereine et de respect mutuel entre Alger et Paris, en puisant dans son agenda algérophobe. Une fois, il agite compulsivement le chiffon rouge de l'accord de 1968, une autre fois les OQTF et l'immigration algérienne bien sûr. Il y a trois jours, il dégaine sur ses réseaux sociaux son épouvantail favori, il joue à la subversion en jetant en pâture des statistiques farfelues sur les ressortissants algériens interpellés en situation irrégulière et l'exécution des ordres d'expulsion.

Pour lui, l'Algérien doit être l'unique coupable des maux et fléaux de la France. C'est le secret mot d'ordre partagé par tous les partis de l'extrême droite et la droite dure. Un mot d'ordre qui doit être systématique, enveloppé dans des mensonges et servis sur les plats propagandistes des médias Bolloré. Un mot d'ordre qui doit également épargner toutes les autres nationalités, même celles des autres pays de l'Afrique du nord, trahissant ainsi une profonde collusion entre des réseaux sionistes liés stratégiquement au Makhzen marocain.

L'objectif de cette cabale est de déstabiliser l'Etat algérien, d'affaiblir ses influences et surtout de cibler durablement sa diaspora en France mais aussi en Europe. Ce discours algérophobe a pris de l'ampleur depuis quelques années, asphyxiant médiatiquement les politiques français, ignorant la réalité humaine, sécuritaire et économique beaucoup plus complexe qui existe entre les deux pays. En pyromane avéré, Retailleu ne craint guère ses dérives populistes très risquées en ces temps incertains sur le plan géopolitique. Il espère aujourd'hui poursuivre ses opérations de torpillage d'une normalisation en marche entre Alger et Paris.

Mohamed K.

REJET DE PLUS DE 3 000 DOSSIERS DE CANDIDATURES AUX LÉGISLATIVES

L'ANIE s'explique

À L'APPROCHE des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), le professeur Karim Khelfane, a apporté hier des précisions sur le rejet d'un nombre important de dossiers de candidatures.

Il a indiqué que la campagne électorale sera officiellement ouverte du 9 au 28 juin. En amont, un tirage au sort pour la répartition des créneaux de diffusion dans les médias publics sera organisé le 6 juin, en présence des représentants des partis politiques et des candidats indépendants, afin de garantir le principe d'égalité entre les participants.

Le responsable a également annoncé, sur les ondes de la radio national, une nouveauté pour ce scrutin : l'implication des radios locales dans la couverture de la campagne, permettant ainsi aux candidats de toucher un public plus large à travers les différentes wilayas du pays.

Concernant le traitement des dossiers de candidature, Karim Khelfane a révélé que les commissions compétentes ont achevé leur travail d'examen. Plus de 3 000 candidatures ont été rejetées, tandis que les opérations de remplacement des candidats concernés sont toujours en cours. La date limite de dépôt des dossiers de substitution est fixée au 6 juin. Les nouvelles candidatures seront ensuite soumises à une vérification de conformité avant l'ouverture de la phase des recours, qui s'étendra jusqu'au 16 juin.

S'agissant du taux de rejet, estimé à environ 30 % des listes déposées, le responsable l'explique par une méconnaissance des nouvelles dispositions du code électoral par certaines formations politiques et candidats indépendants.

Il a notamment cité l'article 200 de la loi organique relative au régime électoral, qui impose plusieurs critères, dont le respect du quota d'un tiers de représentation féminine, une présence significative de jeunes de moins de 40 ans, ainsi que l'intégration de diplômés de l'enseignement supérieur, en plus des conditions légales d'éligibilité. Selon lui, le non-respect de ces exigences constitue la principale cause des rejets enregistrés. L'ANIE souligne, de son côté, que ces mesures visent à garantir des élections transparentes, équilibrées et conformes aux standards légaux en vigueur.

Aymen D.

CARTE SANITAIRE, START-UP ET BIODIVERSITÉ

Trois dossiers stratégiques au menu du gouvernement

RÉUNI hier sous la présidence du Premier ministre Sifi Ghrieb, le gouvernement a examiné plusieurs dossiers stratégiques touchant à la santé, à l'économie de l'innovation et à l'environnement. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministère.

La séance a d'abord été consacrée à une présentation détaillée de la carte sanitaire nationale, présentée comme un outil central de planification destiné à assurer une répartition plus équilibrée de l'offre de soins sur le territoire. Les autorités ont mis en avant les efforts engagés pour améliorer les infrastructures hospitalières, renforcer les ressources humaines, étendre le réseau de prise en charge du cancer et optimiser la gestion des urgences, tout en poursuivant la lutte contre les maladies transmissibles.

Dans le secteur économique, le gouvernement s'est penché sur la mise en place d'un écosystème intégré dédié aux start-up, inscrit dans une stratégie de transformation structurelle de l'économie nationale fondée sur l'innovation et la diversification. Un plan d'action a été présenté, reposant sur une approche en trois étapes à savoir la création, l'intégration et l'internationalisation, avec un objectif de 20 000 start-up à l'horizon 2029. Le dispositif s'inscrit, selon la même source, dans une volonté de renforcer la souveraineté économique et de favoriser l'émergence de nouveaux moteurs de croissance.

Enfin, l'exécutif a examiné le projet de Stratégie nationale de la biodiversité 2025-2030, en cohérence avec les engagements internationaux issus du cadre de Kunming-Montréal adopté lors de la COP15. Ce plan vise à enrayer la dégradation des écosystèmes, restaurer les milieux naturels, protéger les espèces menacées et améliorer les services écosystémiques.

Le texte prévoit également une meilleure intégration des enjeux environnementaux dans les politiques sectorielles, un renforcement de la gouvernance écologique, ainsi qu'une implication accrue des collectivités locales, de la société civile et des acteurs économiques dans la préservation de la biodiversité.

A. D.

TROISIÈME JOUR DE LA VISITE DE CHANEGRIHA À OMAN

Focus sur la coopération militaire

AU TROISIÈME jour de sa visite officielle au Sultanat d'Oman, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a été reçu ce 2 juin 2026 par Son Excellence le Général d'Armée Sultan Bin Muhammed Al Numani, ministre du Bureau royal, en présence du Vice-Amiral Abdullah bin Khamis bin Abdullah Al Raisi, chef d'état-major des Forces armées du Sultanat d'Oman. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du MDN.

Au cours de cet entretien qualifié de « fraternel », le Général d'Armée Saïd Chanegriha a exprimé ses « vifs remerciements » pour « l'accueil chaleureux et l'hospitalité » qui lui ont été réservés. Les deux parties ont ensuite évoqué les domaines de coopération militaire unissant les armées des deux pays, lesquels connaissent, selon la même source, « un essor notable » grâce à « la haute attention des dirigeants des deux États » et à leur volonté commune de les renforcer.

La délégation algérienne s'est ensuite rendue au Centre de Sûreté Maritime du Camp d'Al Murtafa'a, dans le gouvernorat de Mascate. Elle y a été accueillie par le Vice-Amiral Abdullah bin Khamis bin Abdullah Al Raisi ainsi que par le Contre-Amiral Adel bin Hamoud Al Busaidi, directeur du centre.

Sur place, le Général d'Armée a reçu des explications détaillées sur les missions du centre et son rôle stratégique dans la coordination des opérations de sécurité maritime dans la zone omanaise. Il a également suivi une présentation sur les mécanismes mis en œuvre pour faire face aux différentes menaces, notamment « l'immigration clandestine », « la criminalité transnationale », « les trafics illicites », « la piraterie maritime » et « le terrorisme maritime ». À l'issue de cette visite, les deux parties ont procédé à un échange de présents symboliques.

Dans le même contexte, le Général d'Armée a visité la Cité médicale des services militaires et sécuritaires, où il a été reçu par son président, l'ingénieur Adi Bin Hilal Bin Nasser Al Maawali. Il s'est enquis du « haut niveau de professionnalisme » des services assurés au sein de cette structure, qui offre des prestations médicales complètes aux personnels militaires et sécuritaires ainsi qu'à leurs familles, reposant sur les technologies les plus modernes.

La visite a été clôturée par un nouvel échange de présents symboliques entre les deux responsables.

S. N.



AAPI – MIGA

Examen des perspectives de coopération

LE REPRÉSENTANT régional pour la région du Maghreb et du Sahel de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), relevant du Groupe de la Banque mondiale, Cheikh Tidiane Diagne, est arrivé lundi à Alger, où il a été reçu par le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. Lors de leur rencontre, les deux parties ont examiné les perspectives de coopération et exploré les domaines d'un partenariat opérationnel devant appuyer les efforts de promotion de l'investissement et renforcer l'attractivité de l'Algérie, en tant que destination d'investissement, a indiqué l'AAPI dans un communiqué. Dans ce cadre, Omar Rekkache, a présenté un exposé sur les principales réformes structurelles engagées par l'Algérie, à l'effet d'améliorer le climat des affaires, notamment la nouvelle loi sur l'investissement, le mécanisme du guichet unique de l'investisseur, outre les différentes dispositions visant à simplifier les procédures et à rehausser le niveau de la transparence et de l'efficience dans le traitement des projets d'investissement.

Rekkache a, en outre, passé en revue les opportunités d'investissement disponibles en Algérie dans les secteurs prioritaires, notamment l'industrie manufacturière, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture et les industries agroalimentaires, les mines, les énergies renouvelables, le tourisme, ainsi que les technologies de l'information et de la communication (TIC), mettant en exergue les opportunités «prometteuses» qu'offrent ces domaines pour un investissement productif et durable, ajoute le communiqué. La rencontre a également porté sur les mécanismes d'accompagnement et les facilitations octroyées aux investisseurs nationaux et étrangers, outre l'expérience algérienne en matière de garanties liées à l'investissement et le rôle des fonds souverains dans le soutien à la dynamique économique. De son côté, le représentant de l'Agence MIGA s'est félicité des réformes engagées par l'Algérie, afin d'améliorer le climat de l'investissement, estimant qu'elles confortent l'attractivité du pays pour les investissements directs étrangers (IDE) et sont en phase avec les objectifs de son institution visant à encourager le flux des capitaux vers les Etats membres. Au terme de la rencontre, il a été convenu de mettre en place un cadre de coopération institutionnelle fixant les domaines prioritaires de partenariat et favorisant l'échange d'expertises et d'informations, à même de drainer les investissements locaux et étrangers à valeur ajoutée et créateurs d'emplois. L'Agence MIGA, l'une des institutions du Groupe de la Banque mondiale, fournit des garanties contre les risques non commerciaux aux investisseurs, à même de contribuer à la facilitation des flux des investissements vers les Etats membres, dont l'Algérie.

M. B.

COMITÉ DE PILOTAGE DU TSGP

L'Algérie accueille la 5e réunion ministérielle

Après la 4e réunion ministérielle tripartite de suivi du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), qui a été soldée par la signature d'importants accords devant accélérer la cadence de réalisation du projet, les ministres des Hydrocarbures des trois pays se rencontrent une nouvelle fois à Alger pour faire le point sur l'avancement de la réalisation de ce projet névralgique, lequel permettra l'exportation du gaz naturel africain vers l'Europe.



Le projet passe à la vitesse supérieure.

Le ministre du Pétrole de la République du Niger, Hamadou Tini, est déjà arrivé hier à Alger en perspective de cette tripartite. C'est ce qu'a indiqué le ministère algérien des Hydrocarbures, affirmant que la visite du ministre nigérien du Pétrole s'inscrit aussi dans le cadre de sa participation aux travaux de la 5e réunion ministérielle du comité de pilotage du projet de gazoduc transsaharien, qui regroupera, à Alger, les ministres en charge du pétrole de l'Algérie, du Niger et du Nigeria.

L'occasion pour les parties de faire le point sur l'avancement de ce projet, qui en plus de contribuer à la sécurité énergétique mondiale, devra soutenir le développement économique régional, avec un fort impact social sur les populations locales, à travers notamment la création de postes d'emploi. Les deux parties ont d'ailleurs échangé leurs points de vue sur l'ordre du jour de cette 5e réunion ministérielle. L'importance de ce projet, qui relie les trois pays sur un tracé dépassant les 4 000 km, a été à maintes reprises soulignée, non seulement par les pays, mais aussi par des organismes régionaux et internationaux.

La dernière en date vient de la Banque africaine de développement (BAD), qui a qualifié ce projet de corridor énergétique majeur appelé à renforcer la sécurité énergétique, l'intégration économique régionale et la coopération continentale.

En marge des Assemblées annuelles de la banque, le responsable du bureau pays du Groupe de la BAD pour l'Algérie, Abdoulkader Dileita, a rappelé la portée stratégique de ce projet visant à acheminer le gaz nigérian vers l'Algérie puis vers l'Europe via le Niger, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité énergétique et de l'intégration régionale. Une démarche dans laquelle l'Algérie s'est entièrement engagée.

Et c'est Sonatrach qui prendra les choses en main et entamera l'installation du pipeline traversant le Niger, comme l'a annoncé le président de la République au mois de février dernier, à l'occasion de la visite officielle du président du Niger en Algérie, où il avait annoncé le lancement de la réalisation du tronçon du gazoduc transsaharien traversant le Niger juste après le mois de ramadan.

ALGER ET NIAMEY RENFORCENT LEUR COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Il est également question, lors de cette visite de travail qu'effectue le ministre nigérien du Pétrole, d'examiner la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Niger.

A la tête d'une délégation de haut niveau comprenant des responsables et des cadres du ministère et de la Société nigérienne du pétrole (Sonidep), le ministre a été accueilli par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. L'occasion pour les deux parties de passer en revue l'état d'avancement des projets conjoints en cours et d'examiner les perspectives d'élargissement de leur coopération à de nouveaux projets à forte valeur ajoutée.

Les deux parties ont aussi étudié la possibilité de contribution des filiales de Sonatrach au développement des projets d'exploration et de production au Niger.

Le ministre nigérien a ainsi mis en avant l'importance de tirer profit de l'expertise algérienne dans les différents domaines de l'industrie pétrolière et gazière.

L. A. A.

ALGERIE – ETATS-UNIS

Le partenariat énergétique appelé à se renforcer

L'ALGÉRIE et le groupe américain General Electric entendent donner un nouvel élan à leur coopération dans le secteur de l'énergie. Reçue par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, une délégation de hauts responsables du groupe américain General Electric (GE Vernova) a discuté du renforcement du partenariat avec Sonelgaz, de l'accélération des engagements contractuels et des perspectives d'expansion vers les marchés africains, européens et moyen-orientaux.

La réunion a permis de faire le point sur l'état de la coopération entre General Electric et les acteurs algériens de l'énergie, notamment à travers les projets menés en partenariat avec le groupe Sonelgaz, selon un communiqué du ministère de l'Energie rendu public lundi.

Les deux parties ont également examiné les moyens de consolider cette collaboration et d'étendre ses domaines d'intervention au bénéfice des intérêts communs. A cette occasion, Mourad Adjal a réaffirmé la volonté de l'Algérie de développer davantage sa coopération avec le partenaire américain dans le cadre d'un partenariat stratégique fondé sur la réciprocité des avantages et le respect des engagements contractuels, est-il indiqué de même source. Selon lui, cette approche est essentielle pour atteindre les objectifs fixés et générer davantage de valeur ajoutée pour les deux parties.

Les discussions ont également porté sur plusieurs dossiers liés à la coopération entre Sonelgaz et General Electric. Le ministre a insisté notamment sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des engagements contractuels de l'entreprise américaine, en particulier ceux relatifs à la fourniture d'équipements et de matériels à l'Entreprise algérienne des industries électriques et gazières (GIAT).

Cette démarche vise à permettre à l'entreprise algérienne de poursuivre son programme de développement et de répondre à la demande croissante en équipements électriques, aussi bien sur le marché national que sur les marchés internationaux, notamment en Afrique. Le ministre a, par ailleurs, réaffirmé l'ambition de l'Algérie de renforcer sa coopération avec ses partenaires internationaux afin d'accéder à de nouveaux marchés en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Il a souligné que la concrétisation de ces objectifs repose sur le respect des engagements contractuels et des délais convenus. De son côté, le directeur exécutif des services énergétiques pour l'Asie du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique de GE Vernova, Joseph Anis, a salué la qualité des relations de coopération entre l'entreprise américaine et Sonelgaz. Il s'est félicité des avancées enregistrées dans plusieurs projets communs et a réaffirmé l'engagement de GE Vernova à poursuivre sa collaboration avec le partenaire algérien et à honorer ses engagements dans les délais prévus, afin de consolider le partenariat existant et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération.

Rim Boukhari

PROJETS STRATÉGIQUES

Tebboune passe à la vitesse supérieure

Les grands projets engagés par l'Algérie visant le développement des infrastructures et de la logistique. Les projets structurants dans le secteur des hydrocarbures et le renforcement de l'ouverture géographique et économique vers l'espace africain ont été à l'ordre du jour d'une réunion de travail restreinte présidée par le président de la République, qui veut accélérer la réalisation de ces projets stratégiques. L'Algérie s'est ainsi engagée, selon Abderrahmane Hadef, dans la voie d'une économie à forte valeur ajoutée grâce à la valorisation des ressources et à la construction d'un système logistique à travers les projets structurants.

En présence du Premier ministre, du ministre d'Etat chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, de celui des Finances, du gouverneur de la Banque d'Algérie et du P-DG du Groupe Sonatrach, le président de la République a passé en revue, dimanche, ces projets stratégiques, témoignant ainsi du grand intérêt et du suivi rigoureux et permanent qu'il leur accorde, au vu la dynamique qu'ils impulsent à l'économie nationale.

Cette réunion de travail a porté sur le projet du complexe de production d'engrais phosphatés, ainsi que sur le projet intégré de phosphate pour la production d'ammoniac et d'urée, en plus de la production d'engrais phosphatés et azotés. Un projet qui entrera en production au cours du premier trimestre de l'année 2027, parallèlement à l'achèvement du projet d'extension du port d'Annaba, lequel sera prêt à exporter les premières cargaisons de phosphate à la même période.

Le financement du projet de la ligne ferroviaire Alger - Tamanrasset a également été examiné lors de cette réunion, au cours de laquelle la décision a été prise pour le lancement des travaux, au plus tard au cours du mois de septembre prochain, à travers trois grands chantiers. Le premier concerne le tronçon Ouargla - In Salah, le second In Salah - Tamanrasset et le troisième Tamanrasset - In Salah.



Vers une économie à forte valeur ajoutée.

Pour le consultant international en développement économique Abderrahmane Hadef, l'Algérie, à travers la concrétisation de ces projets stratégiques, se dirige vers une économie à forte valeur ajoutée, et ce grâce à la valorisation des ressources et à la construction d'un système logistique à travers les projets structurants.

Selon lui, il ne s'agit plus seulement de valoriser les ressources naturelles, mais de repenser les chaînes de valeur nationales et de les intégrer à un système logistique et industriel capable de renforcer la compétitivité et de générer une forte valeur ajoutée.

LES ENGRAIS PHOSPHATÉS, UN PROJET HAUTEMENT STRATÉGIQUE

Dans une tribune consacrée à la réunion dédiée à ces projets structurants, M. Hadef est revenu sur la portée économique de ces projets, notamment celui relatif à la production d'engrais. Le complexe de production d'engrais phosphatés et le projet intégré de phosphate destiné à la production d'ammoniac, d'urée et d'engrais phosphatés et azotés apparaissent comme l'un des principaux axes de cette transformation structurelle.

L'importance de ces projets est renforcée, selon lui, par la conjoncture mondiale du marché des engrais en 2026, marquée par une hausse significative des prix en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des tensions géopolitiques et de l'augmentation des coûts énergétiques.

Un contexte qui renforce directement la rentabilité économique des projets algériens et leur capacité à générer d'importantes recettes d'exportation, tout en améliorant la balance commerciale hors hydrocarbures. Pour ce consultant en développement économique, l'engagement de mettre en service le projet intégré de phosphate au cours du premier trimestre 2027, parallèlement à l'achèvement de l'extension du port d'Annaba, traduit une vision fondée sur l'intégration entre production industrielle et infrastructures d'exportation.

«Cette complémentarité vise à réduire les coûts logistiques, qui constituent l'un des principaux postes de dépenses dans l'industrie des engrais, et à renforcer ainsi la compétitivité des produits algériens sur les marchés internationaux», a estimé M. Hadef.

L'impact national et régional de la ligne ferroviaire Alger – Tamanrasset a été, en outre, mis en évidence par le consultant, selon lequel il ne constitue pas uniquement un projet de transport, mais représente un levier de rééquilibrage économique du territoire national.

Cette ligne ferroviaire vise, en effet, à relier le Grand Sud aux pôles économiques et aux ports du pays, permettant ainsi «l'ouverture de nouveaux espaces économiques et la réduction de l'isolement de régions disposant d'importants potentiels miniers et énergétiques». Il a aussi évoqué la dimension régionale de cette ligne qui «pourrait devenir un corridor stratégique vers les pays du Sahel et de l'Afrique centrale». Une infrastructure qui est à même de favoriser les échanges commerciaux et renforcer la position de l'Algérie comme plateforme logistique régionale, en sus des retombées sociales d'un tel projet.

Lilia A. A.

SALON «ALGERIA JOB SUMMIT 2026»

Un carrefour entre emploi, formation et entrepreneuriat

LA 20e ÉDITION du Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat, baptisée «Algeria Job Summit 2026», a été inaugurée hier au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger.

L'événement rassemble plus de 80 institutions et organismes issus des secteurs économiques, de la formation, de l'enseignement, ainsi que des incubateurs, startups et structures d'accompagnement.

Organisé par la société «3C» pour la culture et la communication, en coordination avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ce salon s'inscrit dans une dynamique visant à consolider les passerelles entre la formation, le marché du travail et l'écosystème entrepreneurial. S'étalant sur trois jours, le programme propose plusieurs ateliers pratiques consacrés à la recherche d'emploi, notamment la rédaction de CV et la préparation aux entretiens d'embauche. Des sessions de formation ainsi que des conférences thématiques sont également prévues autour des enjeux de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprises, animées par des experts du domaine.

Les organisateurs mettent en avant une édition centrée sur les mutations du marché du travail, en particulier l'intelligence artificielle, la transformation numérique et l'émergence de nouveaux métiers. Ce salon se positionne ainsi comme un espace d'échange, de réseautage et de mise en relation entre les différents acteurs économiques. Dans ce contexte, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) prend part à cette édition à travers un espace interactif dédié à l'information des demandeurs d'emploi, à la réception des CV et à la présentation de ses services numériques ainsi que de ses dispositifs d'accompagnement. De son côté, l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) met en lumière ses missions et services, tout en procédant à la distinction de porteurs de projets innovants dans le domaine du développement durable, issus d'un concours organisé au mois de mai.

En outre, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) rappelle que sa participation vise à promouvoir ses dispositifs d'accompagnement et à présenter les différentes étapes de création des micro-entreprises, dans l'objectif de soutenir l'initiative économique et la dynamique entrepreneuriale nationale.

Rim Boukhari

SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS

Oran sensibilise à la prévention des risques

LA CAPITALE de l'Ouest a accueilli hier une journée de sensibilisation consacrée à la prévention des risques professionnels dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique. Organisée dans le cadre des efforts visant à renforcer la culture de la sécurité au travail, cette initiative a mis l'accent sur l'importance du respect des mesures de prévention et du port des équipements de protection afin de réduire les accidents sur les chantiers.

Les risques professionnels ont été au centre des échanges lors de cette rencontre, marquée par plusieurs interventions consacrées aux moyens de renforcer la sécurité sur les lieux de travail. Les participants ont notamment été sensibilisés aux principales causes d'accidents ainsi qu'aux bonnes pratiques permettant de les prévenir.

À cette occasion, Ghrib Mohamed, directeur régional de l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, a rappelé que cet organisme, placé sous la tutelle du ministère du Travail, œuvre à la promotion de la prévention sur les lieux de travail à travers des visites de terrain, des actions de sensibilisation et des programmes de formation destinés aussi bien aux travailleurs qu'aux employeurs.

Selon le responsable, les études menées dans ce domaine montrent que de nombreux accidents sont liés au non-respect des mesures de prévention et à l'absence ou à la mauvaise utilisation des équipements de protection. Il a notamment souligné que les chutes de hauteur figurent parmi les principales causes d'accidents graves et mortels enregistrés sur les chantiers.

Parmi les facteurs favorisant ces incidents, figurent également la pression professionnelle, le stress, le non-port des équipements de protection, l'intensité du travail sans suivi médical adéquat ainsi que le non-respect des règles de prévention sur les lieux de travail.

Le responsable a également mis en avant l'importance des visites de terrain menées par l'organisme à travers les chantiers du pays. Ces actions permettent de sensibiliser les travailleurs et les employeurs aux bonnes pratiques de sécurité et de les accompagner dans la mise en œuvre des mesures de prévention adaptées aux risques du secteur.

Les participants ont, par ailleurs, été informés des bonnes pratiques à adopter pour limiter les risques professionnels et préserver la santé des travailleurs. L'accent a été mis sur l'importance de développer une véritable culture de prévention, considérée comme un facteur essentiel pour réduire les accidents de travail et améliorer les conditions d'exercice dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.

Les organisateurs ont enfin rappelé que la sécurité sur les lieux de travail constitue une responsabilité partagée entre les employeurs et les travailleurs, chacun étant appelé à contribuer au respect des règles de prévention afin de garantir un environnement professionnel plus sûr.

D'Oran, Brahim Mazi

MOSTAGANEM

Le wali passe au crible les plages avant l'été

UNE VASTE tournée d'inspection des plages a été effectuée hier par le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouhe, dans le cadre du suivi des préparatifs liés à la saison estivale. Cette sortie de terrain a concerné plusieurs communes du littoral, notamment Mostaganem, Mazagran, Stidia et Fornaka, ainsi que de nombreuses plages classées. Elle a permis de constater l'état d'avancement des travaux d'aménagement, de vérifier les équipements mis en place et de rappeler les instructions visant à assurer la propreté, la sécurité et la qualité des services destinés aux estivants.
Le chef de l'exécutif a entamé sa tournée par une inspection des sites d'El-Anss, Cheliff Est, Cheliff Ouest, Kharouba, Sidi El-Medjdoub et Matarba. Sur place, il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux d'aménagement ainsi que des dispositifs mis en place en prévision de l'accueil des estivants, tout en insistant sur la nécessité d'accélérer l'achèvement des dernières interventions et de lever l'ensemble des réserves relevées.
Poursuivant sa sortie, il s'est rendu dans la commune de Mazagran, où il a inspecté plusieurs plages classées, dont Lekrik, Sablat Est, Sablat Ouest, El-Kethbane ainsi que les plages Ouria 1 et Ouria 2.
Le wali a insisté sur la nécessité de valoriser ces espaces côtiers, de renforcer les services de proximité et de garantir un cadre propre et sécurisé, tout en accélérant la finalisation des équipements.
La tournée s'est ensuite poursuivie à Mazagran avec l'inspection de la maison des Jeunes « Le moudjahid El Marhoum Mohamed », où il a pris connaissance des conditions d'accueil et d'hébergement. Il a décidé d'y affecter la structure à l'accueil des enfants issus des wilayas du Sud, appelant à assurer une prise en charge adéquate et un encadrement adapté durant leur séjour estival.
Le responsable s'est également rendu dans les communes d'El-Stidia et de Fornaka, où il a inspecté les plages Sidi Mansour Est et Ouest ainsi que la plage d'El-Mactaa. Il a insisté sur la finalisation des travaux avant l'ouverture de la saison, la mise en place des conditions de sécurité, le renforcement de l'éclairage public et l'amélioration de la propreté des espaces côtiers.
Enfin, la tournée s'est achevée dans les plages de la zone ouest du littoral, où il a renouvelé ses instructions relatives à la coordination entre les différents secteurs, à la mobilisation des moyens humains et matériels et à la préparation optimale des plages. Il a souligné que certains sites, notamment la plage de Matarba, pourraient accueillir les festivités officielles d'ouverture de la saison estivale, au regard des améliorations constatées.

D'Oran, Brahim Mazi

SAISON ESTIVALE 2026

L'Algérie à pied d'œuvre

Réunie hier au siège du ministère, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des préparatifs de la saison estivale 2026. Une rencontre stratégique qui a rassemblé les directeurs du tourisme et de l'artisanat des wilayas côtières, ainsi que les responsables des chambres de l'artisanat et des cadres centraux du secteur.

Dès l'ouverture des travaux, la ministre a insisté sur la mobilisation générale des moyens de l'État pour assurer la réussite de la saison. Elle a souligné l'importance d'offrir aux estivants, aux visiteurs et à la diaspora des conditions d'accueil optimales, en matière de sécurité, de propreté et de qualité de service.
En outre, la responsable du secteur a rappelé que le tourisme et l'artisanat constituent désormais deux leviers économiques majeurs, appelés à contribuer à la diversification de l'économie nationale, à la création d'emplois et au développement local. Elle a également mis en avant le rôle central des potentialités naturelles, culturelles et patrimoniales dans l'attractivité de la destination Algérie.
Les directeurs des wilayas côtières ont, à cette occasion, présenté des bilans détaillés des opérations en cours, portant notamment sur l'aménagement des plages, l'amélioration du cadre environnemental, la préparation des espaces touristiques, ainsi que l'avancement des projets d'investissement et des programmes d'animation estivale.
Sur le volet des plages, il a été fait état de 470 plages ouvertes à la baignade au 31 mai 2026, réparties sur 124 communes littorales. Parmi elles, 328 disposent déjà d'un plan d'aménagement touristique, tandis que 63 autres sont en cours de finalisation. La ministre a appelé à accélérer ces chantiers, en insistant sur le respect strict du nouveau cadre juridique régissant l'exploitation des plages et sur la gratuité d'accès pour les familles.
Concernant l'investissement hôtelier, 39 nouveaux établissements devraient entrer en service avant la saison estivale, dont 9 déjà opérationnels, représentant une capacité de 890 lits. Sept autres projets sont attendus dans les prochaines semaines, portant le nombre total d'hôtels à 875 établissements à l'échelle nationale, toutes catégories confondues.
La numérisation du secteur a également occupé une place importante dans les discussions. La ministre a exhorté les responsables à généraliser les outils digitaux dans la gestion des services touristiques, notamment en matière de réservation, de paiement électronique et de gestion des établissements d'hébergement, afin de moderniser l'offre et d'en améliorer l'accessibilité. Dans le même esprit, elle a appelé à intensifier les actions de promotion de la destination Algérie à travers des contenus numériques professionnels, mettant en valeur les atouts touristiques du pays.
Enfin, un accent particulier a été mis sur l'animation estivale et la valorisation de l'artisanat, considéré comme un élément essentiel de l'expérience touristique. Expositions, salons et espaces dédiés seront renforcés sur le littoral, avec une participation élargie des artisans issus de différentes régions du pays.
En clôture de la réunion, la ministre a salué les efforts déjà accomplis sur le terrain, tout en appelant à maintenir un haut niveau de mobilisation. Elle a annoncé la poursuite du suivi régulier de la préparation de la saison estivale, affirmant que la réussite de celle-ci dépendra avant tout de la qualité de l'accueil, de la sécurité et de la satisfaction des estivants.

M. B.



Mobilisation générale.

Béjaïa met les bouchées doubles

LA SAISON estivale est aux portes et la wilaya de Béjaïa passe à la vitesse supérieure. Afin de garantir un accueil optimal aux millions d'estivants et de visiteurs attendus, le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Kerbouche, a présidé une réunion de coordination portant sur l'état d'avancement des préparatifs à travers les différentes communes, sites touristiques et plages de la région.
Pour ce faire, le chef de l'exécutif a réuni l'ensemble des acteurs clés du dossier. Autour de la table se trouvaient les chefs de daïras, les présidents des Assemblées populaires communales (APC) des huit communes côtières, les directeurs exécutifs sectoriels ainsi que les responsables de grands organismes publics tels que l'Algérienne des eaux (ADE), la DTP, la Sonelgaz, le Parc national de Gouraya, la culture, la jeunesse et les sports, l'Agence foncière et l'EPIC « Bougie Pro-vert ».
Durant la réunion, la directrice par intérim du Tourisme et de l'Artisanat a présenté un exposé détaillé sur la situation des 35 plages autorisées à la baignade dans la wilaya. Une vaste opération d'aménagement et de réhabilitation a d'ores et déjà été lancée. Elle englobe plusieurs volets essentiels pour le confort et la sécurité des vacanciers : disponibilité des infrastructures d'accueil, aménagement des trottoirs, installation de douches, de sanitaires et de structures de service.
Sur le plan de la sécurité et de la gestion, on y trouve le déploiement de postes de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, ainsi que de centres dédiés aux administrateurs de plages. En matière de confort urbain, on s'emploie à moderniser les parkings et à renouveler complètement les lampadaires d'éclairage public.
Le chef de l'exécutif a insisté sur l'impératif absolu de finaliser l'ensemble de ces travaux avant le coup d'envoi officiel de la saison, qui devrait probablement intervenir le 1er juin. Ces aménagements sont indispensables pour renforcer l'attractivité du littoral de Béjaïa et offrir des conditions d'accueil irréprochables. Pour lui, la priorité de la saison estivale devrait être consacrée à l'hygiène, à l'eau potable, à la santé et à l'énergie.
Au-delà de ces points, le premier responsable de la wilaya a mis l'accent sur la gestion rigoureuse du quotidien des estivants et des résidents. Une série de directives fermes a été transmise aux différents directeurs et élus. Elles portent sur la propreté de l'environnement par la mise en place d'un programme spécial de collecte des déchets ménagers avec un doublement des efforts, une augmentation des effectifs et une multiplication des rotations de collecte (en collaboration étroite avec le CET et Bougie Pro-vert).
Il y a aussi la gestion de l'eau (ADE), en garantissant un approvisionnement continu durant toute la saison et l'élimination immédiate de toutes les fuites ; l'énergie et l'éclairage (Sonelgaz), en assurant la disponibilité constante et la maintenance préventive du réseau d'éclairage public. Sur le plan de la santé et de la sécurité, il est recommandé le maintien d'une veille rigoureuse pour préserver la santé publique et la sécurité des biens et des personnes.
De plus, afin de professionnaliser la gestion du littoral, une journée de formation sera rapidement organisée au profit des administrateurs de plages. Dans le but de stimuler une émulation saine entre les communes côtières, M. Kerbouche a annoncé le lancement officiel d'un concours de wilaya pour élire la « meilleure plage de la saison 2026 ». Une initiative qui récompensera les trois premières communes lauréates qui se distingueront par leurs efforts en matière de propreté, de qualité d'aménagement et d'excellence de l'accueil.
Enfin, pour que l'été soit aussi synonyme de fête, la wilaya de Béjaïa proposera un programme d'animation riche et varié. Ce calendrier événementiel regroupera de nombreuses activités culturelles, touristiques, sportives et de jeunesse, promettant ainsi une saison estivale dynamique et mémorable pour tous.

N. Bensalem

«T'ES COMPLÈTEMENT FOU»

Trump lâche ses coups contre Netanyahou

Une escalade de tensions loin de plaire à Donald Trump, qui espère depuis des semaines décrocher enfin un accord avec l'Iran, et sortir d'interminables négociations de paix. Lors d'un appel téléphonique lundi soir, le locataire de la Maison Blanche n'a pas mâché ses mots contre le Premier ministre israélien, ont indiqué deux sources au média américain Axios. «T'es complètement fou», a-t-il lâché, selon des propos rapportés et résumés par un responsable.



Donald Trump a aussi affirmé avoir aidé son allié dans le procès au long cours pour trois affaires de corruption dans lesquelles ce dernier est empêtré. Il espère même une grâce présidentielle, une démarche soutenue par le président américain. «Tu serais en prison sans moi. Je te sauve la mise. Tout le monde te déteste maintenant. Tout le monde déteste Israël à cause de ça», a-t-il encore lancé, toujours selon cette source. «Furieux», le dirigeant aurait même crié à son allié «mais qu'est-ce que tu fous, bordel ?», d'après une seconde source.

Pourtant, malgré les annonces diplomatiques, les combats se poursuivent sur le terrain. Après une journée de forte tension au Sud-Liban, marquée par des attaques israéliennes et l'évacuation de la banlieue sud de Beyrouth sous la menace de bombardements, et alors que l'Iran évoque l'ouverture de « nouveaux fronts » en cas de franchissement de ses « lignes rouges », Donald Trump s'est entretenu, le 1er juin, avec Benjamin Netanyahou lors d'un échange qualifié de « très productif ». Le président américain a affirmé sur Truth Social que le Premier ministre sioniste s'était engagé à ne pas envoyer de troupes à Beyrouth et que celles déjà en route avaient fait demi-tour. Dans la foulée, Axios Axios décrit une conversation particulièrement tendue entre les deux dirigeants. Selon le média américain, Donald Trump aurait qualifié Benjamin Netanyahou de « fou » et lui aurait adressé de vifs reproches. « Putain, qu'est-ce que tu fais ? Tu es complètement fou ! Tu seras en prison sans moi. Je te sauve les fesses », lui aurait-il lancé. Le président américain affirme aussi avoir eu un échange indirect avec le Hezbollah, qu'il présente comme ayant accepté un « cessez-le-feu total ». « Israël ne les attaquera pas et ils n'attaqueront pas Israël », a-t-il écrit. Des paroles, mais pas des actes Une source diplomatique évoque un projet de cessez-le-feu mutuel prévoyant l'arrêt des attaques israéliennes contre la banlieue sud de Beyrouth en échange de la fin des frappes de représailles du Hezbollah, avec une extension possible à l'ensemble du Liban. Mais sur le terrain, Israël poursuit ses raids militaires et ses bombardements aériens. Côté libanais, le Hezbollah, par la voix de Hassan Fadlallah, conditionne toute trêve à un retrait israélien total, tandis qu'une source du mouvement affirme qu'il ne cessera pas ses tirs de représailles. Le président du Parlement, Nabih Berry, évoque, lui, un cessez-le-feu possible indépendamment d'un accord global avec l'Iran : « Un accord séparé de l'Iran ou avec l'Iran, peu importe. Menaçant d'ouvrir de «nouveaux fronts», Téhéran a répété lundi qu'il conditionnait tout accord de paix avec les États-Unis à un cessez-le-feu au pays du Cèdre.

Une trêve y est en théorie en vigueur depuis le 17 avril, mais les combats entre Israël et le Hezbollah sont en réalité quasi quotidiens (nouvelle fenêtre), en particulier dans le sud du pays. Benyamin Netanyahou a cherché à faire monter encore un peu plus la pression sur le mouvement libanais pro-iranien en menaçant lundi de frapper son bastion de la banlieue sud de Beyrouth, après plusieurs semaines de relative accalmie dans la capitale. Et ce, alors même qu'un nouveau cycle de négociations (nouvelle fenêtre) entre le gouvernement israélien et libanais s'ouvre ce mardi à Washington.

R. I.

APRÈS UN HOMMAGE RENDU À DES NATIONALISTES UKRAINIENS

La Pologne exige des excuses de la part de Zelensky

APRÈS l'attribution à une unité ukrainienne du titre de «Héros de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne», mouvement nationaliste ayant collaboré avec l'Allemagne nazie, la présidence polonaise a estimé que Volodymyr Zelensky devrait présenter ses excuses à Karol Nawrocki, ce geste étant perçu comme une offense à la mémoire des victimes de Volhynie. Volodymyr Zelensky devrait appeler le président polonais Karol Nawrocki et lui présenter ses excuses après avoir accordé à une unité des forces armées ukrainiennes le titre de « Héros de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne », a déclaré Marcin Przydacz, chef du Bureau de la politique internationale, structure rattachée à la chancellerie du président polonais. D'après lui, le « président ukrainien » devrait non seulement s'excuser, mais aussi expliquer les tensions provoquées par cette décision. Le responsable polonais a qualifié l'initiative de choquante. Il a également supposé qu'elle pouvait être liée à la préparation d'élections en Ukraine et au souhait de Volodymyr Zelensky de construire son propre récit politique. Le 27 mai dernier, Volodymyr Zelensky a attribué à l'une des unités ukrainiennes le titre de « Héros de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne ». Il a expliqué cette décision par la volonté de « restaurer les traditions historiques de l'armée nationale ». En réaction, Karol Nawrocki a soutenu l'initiative du député Grzegorz Płaczek visant à retirer l'Ordre de l'Aigle blanc à Volodymyr Zelensky, la plus haute distinction de la République de Pologne. Interrogé sur l'existence d'un « plan B » au cas où le Premier ministre, Donald Tusk, refuserait de valider le retrait de l'Ordre de l'Aigle blanc, Marcin Przydacz a répondu qu'il ne pouvait pas imaginer une telle situation. Selon lui, par respect pour les Polonais tués et pour leurs familles, Donald Tusk devrait comprendre la gravité du sujet et se placer du côté des victimes polonaises. La controverse renvoie aux massacres commis en Volhynie en 1942 et 1943. À cette époque, des unités de l'Organisation des nationalistes ukrainiens et de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne ont tué massivement des Polonais de souche. Les historiens polonais évaluent le nombre de victimes entre 50 000 et 100 000 personnes. En 2016, la Diète polonaise a reconnu ces événements comme un génocide et a instauré le 11 juillet comme Journée dédiée à la mémoire des victimes.

R. I.

MIGRANTS

L'UE envisage la création de centres de rétention hors de ses frontières

SELON POLITICO, plusieurs États européens négocient la création de «centres de retour» pour les migrants déboutés du droit d'asile dans des pays tiers. En échange, ces États recevraient une aide financière ou des facilités de visa. Malgré le silence ou le démenti des pays pressentis, Bruxelles espère définir un format concret d'ici fin 2026 L'Union européenne recherche des pays susceptibles d'accueillir des centres de rétention pour les migrants à qui l'asile a été refusé dans les pays de l'UE, rapporte Politico en citant des sources. Un groupe d'États membres s'apprête ainsi à entamer des négociations avec huit à dix pays hors de l'Union concernant la création de « centres de retour » pour les migrants devant être expulsés. Le Kazakhstan et l'Ouzbékistan figureraient parmi les partenaires évoqués. Selon le média, cette initiative est portée par les Pays-Bas, l'Autriche, le Danemark, l'Allemagne et la Grèce. Il est prévu que les pays ayant accepté d'accueillir de tels centres puissent obtenir en échange une aide financière au développement ou un assouplissement du régime des visas. Politico note que les autorités européennes cherchent à durcir leur politique migratoire dans un contexte de montée en puissance des partis d'extrême droite et de faible efficacité du système d'expulsion actuel. Selon Eurostat, seuls environ 28 % des migrants sommés de quitter le territoire de l'UE retournent effectivement dans leur pays d'origine. Les gouvernements européens évitent pour l'instant de nommer publiquement les participants potentiels au projet. Cette prudence s'explique par les critiques dont ont fait l'objet des initiatives similaires, notamment le projet avorté du Royaume-Uni visant à transférer des migrants vers le Rwanda et les litiges judiciaires en cours concernant l'accord entre l'Italie et l'Albanie. Politico ajoute que d'ici à la fin de l'année, l'Union européenne tentera de définir un cadre concret de fonctionnement de ces centres et d'identifier les pays prêts à engager des négociations officielles. Le Kazakhstan dément, l'Ouzbékistan s'abstient de commenter Le ministère des Affaires étrangères du Kazakhstan a démenti ces informations, affirmant qu'aucune négociation de ce type n'était en cours. Le porte-parole de la diplomatie kazakhe, Ierlan Jetibaïev, a ajouté que le Kazakhstan menait actuellement des discussions avec l'Union européenne sur la simplification des procédures de visa et sur un accord de réadmission permettant le retour des ressortissants ayant quitté le pays illégalement. L'Ouzbékistan n'a, pour sa part, formulé aucun commentaire. Selon une étude du centre de recherche berlinois RFBerlin, publiée en avril dernier, le nombre d'immigrés résidant de manière permanente dans l'Union européenne a atteint en 2025 un niveau record de 64,2 millions de personnes, soit environ 2,1 millions de plus que l'année précédente. L'Allemagne demeure le pays de l'UE comptant le plus grand nombre d'étrangers, avec 18 millions de personnes. L'Espagne a, quant à elle, enregistré la progression la plus rapide, avec 9,5 millions de personnes nées à l'étranger. L'étude souligne également que les flux migratoires au sein de l'Union européenne restent très inégalement répartis. Le Luxembourg, Malte et Chypre accueillent proportionnellement davantage d'immigrés que les autres États membres. L'Espagne, l'Italie, la France et l'Allemagne concentrent près des trois quarts des demandes d'asile enregistrées dans l'Union.

R. I.

ZONES INDUSTRIE À MOSTAGANEM

Vers l'aménagement de 4 micro-zones

DES TRAVAUX d'aménagement de 4 micro-zones d'activités seront lancés prochainement dans 4 communes de la wilaya de Mostaganem. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué la cellule de communication et d'information du cabinet du Wali.

La même source a précisé que le Wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé avant-hier (lundi), une réunion de coordination de l'exécutif portant sur la situation de ces micro-zones d'activités, dont la création est prévue dans les communes de Sidi Ali et Achâacha, située à l'Est de Mostaganem, à Hassi Mameche (El Haciane) et Stidia (Ouest de Mostaganem).

A cet égard, le Wali a rappelé que la création de ces espaces économiques vise à soutenir la dynamique de développement que connaît la wilaya, en stimulant, notamment, l'économie locale via la création de nouveaux espaces d'investissement.

Après confirmation de la finalisation de toutes les procédures administratives liées à ces zones et de l'achèvement des études d'aménagement, le wali a décidé d'allouer une enveloppe de 50 millions de DA pour leur raccordement aux différents réseaux vitaux (eau, assainissement, électricité, gaz et télécommunications), ajoute le communiqué, qui souligne que les travaux d'aménagement «débuteront dès la semaine prochaine».

Concernant l'opération de lotissement de ces zones en parcelles d'investissement, le premier responsable de la wilaya a insisté sur la nécessité d'une coordination entre la direction de l'Urbanisme et les différentes institutions et organismes concernés, l'objectif étant d'élaborer un découpage à même de répondre aux exigences des investisseurs et aux besoins du marché local, a fait savoir la même source.

Par ailleurs, le Wali a ordonné l'élaboration d'une base de données globale recensant le foncier économique disponible à travers la wilaya, parallèlement à l'installation d'une commission spécialisée chargée d'étudier et de traiter les demandes d'investissement soumises, conclut le communiqué.

R. R.

TIZI-OUZOU

Tournoi de judo du corps policier

C'EST DANS une ambiance festive qu'a été donné hier, mardi, à la salle Loucif Hamani de Tizi-Ouzou, le coup d'envoi de la compétition de judo du corps policier, dans sa 15e édition. À cette compétition sportive, qui prendra fin demain, jeudi, ont pris part 136 judokas, dont une dizaine représente le corps de la Gendarmerie nationale. Les 126 athlètes restants représentent donc le corps policier.

Le coup d'envoi de cette compétition sportive de haut niveau a été donné par l'inspecteur régional de la police, l'officier Rachid Drouazi. La compétition, qui a commencé hier en début d'après-midi, prendra fin, doit-on rappeler, demain, jeudi. Qui donc remportera le titre de champion d'Algérie du judo policier ? Il faut attendre cette journée de demain pour le savoir.

Cependant, une chose est connue dès maintenant : les 136 compétiteurs maîtrisent à la perfection cet art martial, développé et mis au point dès le début du XXe siècle par le maître japonais Jigoro Kano.

Il faut signaler aussi un deuxième point important : par leur appartenance aux services de sécurité, les compétiteurs jouissent déjà d'une parfaite discipline. À cela s'ajoute, en leur compte, l'esprit budo, propre à tous les pratiquants d'arts martiaux, notamment ceux qui bénéficient d'un haut niveau de formation.

En somme, les amoureux de cette discipline sportive à caractère martial sont bel et bien gâtés.

Saïd Tissegouine

ORAN

Vaste opération d'assainissement du cadre urbain

Une offensive d'envergure a été engagée au cours des dernières 48 heures à travers la wilaya d'Oran afin d'améliorer le cadre urbain et environnemental. Cette dynamique s'est traduite par des opérations coordonnées touchant plusieurs secteurs, de l'entretien des voiries et des espaces verts à la réhabilitation des infrastructures sportives et sanitaires, ainsi que la protection des plages et la lutte contre les occupations illicites de l'espace public. Menées dans plusieurs communes de la wilaya, ces interventions visent à améliorer le cadre de vie des citoyens et à préparer la saison estivale dans de meilleures conditions.



Dans le secteur de l'urbanisme, les services concernés ont poursuivi les travaux de voirie, notamment le revêtement de routes à travers la délégation de Hamou Boutlélis, ainsi que le fraisage de l'asphalte le long de l'avenue Mekki Khalifa en vue de sa réhabilitation. Par ailleurs, des opérations d'aménagement urbain ont été engagées dans plusieurs communes, dont Aïn El Turck, Arzew, Bethioua et Es Senia, financées par le budget de la wilaya et visant à améliorer le cadre de vie.

Dans le secteur des espaces verts, l'établissement « Oran Verte » a mené plusieurs interventions, dont le nettoyage et l'élagage au jardin d'El Othmania, l'entretien du jardin Yaghmoracen à Maraval, ainsi que des opérations similaires dans différents quartiers et axes routiers, incluant le giratoire de la wilaya et la commune d'El Kerma.

Sur le plan sportif, les travaux de réhabilitation et de modernisation du stade Chahid Ahmed-Zabana ont été lancés en prévision de la saison 2026-2027. L'opération porte notamment sur le renouvellement de la pelouse, la rénovation des vestiaires et la remise à niveau des infrastructures annexes.

Dans le secteur sanitaire, une visite inopinée a été effectuée au CHU 1er Novembre 1954 d'Oran, où les conditions de prise en charge et l'état des services ont été inspectées, avec un constat globalement positif sur la qualité des prestations et la propreté des lieux.

Concernant le littoral, des opérations ont été menées pour la libération et la sécurisation des plages, notamment à la plage de Madagh dans la commune d'Aïn El Kerma, ainsi qu'à Bousfer, en coordination avec les services de sécurité, incluant la saisie d'embarcations et leur transfert vers les fourrières communales.

Enfin, une vaste campagne de nettoyage et d'assainissement a été menée par la cellule de l'environnement, touchant plusieurs axes routiers et quartiers de la wilaya, accompagnée d'actions de lutte contre les maladies vectorielles, de capture de chiens errants et de prise en charge de personnes sans domicile fixe.

Brahim Mazi

UNIVERSITÉ YAHIA FARÈS DE MÉDÉA

Cap sur la certification ISO 9001

L'UNIVERSITÉ YAHIA Farès de Médéa a inscrit le mode de gestion de ses services dans le cadre de la norme ISO 9001 version 2015, norme de management de la qualité reconnue dans le monde entier, adoptée dans le système de management des services de l'établissement universitaire.

Car ladite norme permet de mieux « identifier et éliminer toute mauvaise utilisation des ressources, rendre plus efficaces les opérations, promouvoir une prise de décision éclairée, réduire les coûts et obtenir de meilleurs résultats ».

Dans le cadre du suivi du projet de mise en œuvre du système de gestion de la qualité selon la norme ISO 9001:2015, une réunion du comité de pilotage du projet consacrée au sujet a eu lieu, hier, sous la supervision du recteur de l'université, le professeur Djaafar Barouri, en présence des vice-recteurs, du directeur de la numérisation, des responsables universitaires et des membres du comité en charge du projet.

La réunion était consacrée à l'évaluation de l'avancement du projet et à l'examen du taux d'achèvement atteint, notamment en ce qui concerne les tâches confiées aux responsables des opérations, l'élaboration des processus et des procédures, la standardisation et le codage des documents, ainsi que la finalisation des descriptions de compétences et de postes. Au cours de la réunion, ont été abordés les points relatifs aux principales difficultés et obstacles rencontrés lors des différentes phases de mise en œuvre du projet, ainsi que l'examen des solutions possibles permettant de les surmonter et de répondre aux exigences de la certification, conformément aux objectifs et aux échéances fixés. La programmation de la réunion s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'administration universitaire à promouvoir une culture de la qualité et à améliorer les performances institutionnelles conformément aux exigences de la norme internationale ISO 9001:2015.

À ce titre, la direction a pour rôle de donner « le cap », de créer un environnement de travail le plus favorable à l'implication des personnels et des étudiants. Car toute certification ISO 9001 exige l'engagement de la direction dans les orientations de la démarche, l'implication des collaborateurs contribuant au quotidien à la qualité du produit ou service et, surtout, la simplification des bonnes pratiques au sein de l'université.

Nabil B.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

«Moi et le Scout» sur les planches du TNA

La pièce pour enfants « Moi et le Scout », une production de la coopérative culturelle El Mechâal de Sidi Bel Abbès a été présenté lundi au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Présentée dans le cadre des activités célébrant la journée mondiale de l'Enfance, le 1er juin, ce spectacle musical et éducatif, mis en scène par Seddik Ben Draoua sur un texte de Hichem Bousahla, a mis en avant les valeurs du scoutisme, de la solidarité, de l'amour de la patrie et du respect de l'environnement.



Devant un public nombreux constitué de jeunes spectateurs, l'œuvre invite les enfants à croire en leurs capacités créatrices et en la valeur du travail, à travers une intrigue fantastique portée par l'humour et l'imaginaire. Une représentation saluée par le public et déjà récompensée dans plusieurs festivals.

Au cœur d'un champ de citrouilles, un jeune scout, animé d'une curiosité innocente, s'aventure à la recherche de la «citrouille magique», dont les pouvoirs surnaturels sont racontés et transmis à travers le temps par une légende fantastique, reprise encore par ses amis.

Se heurtant au gardien de ce grand champ, un homme vivant dans une mystérieuse cabane, l'enfant va finalement comprendre que cette légende cachait, en fait, une réalité plus profonde que le mythe qu'elle présentait, en découvrant que le véritable secret résidait dans l'»imagination nourrie par la créativité et le travail qui mène à la réussite».

La vision à dimension pédagogique de la trame a porté un message éducatif, présenté dans une forme ludique appuyée par des situations comiques et une intrigue solidement construite, qui a permis aux comédiens de bien porter la densité du texte, occupant tous les espaces de la scène, dans un jeu concluant aux échanges, en langue arabe classique, ascendants et soutenus.

Dans des conceptions fantastiques renvoyant à l'univers de l'innocence puérile, la bande son de Habib Drici et la scénographie d'Ahmed Ghermoul, ont judicieusement apporté leur contribution à la réussite de ce spectacle, longuement applaudi par les nombreux enfants présents, qui ont savouré tous les moments de cette représentation dans la délectation.

La pièce de théâtre «Moi et le Scout» a récemment remporté le Prix du jury et de l'excellence au Festival arabe du théâtre en Egypte, ainsi que le Prix du meilleur texte au Festival national du théâtre pour enfants d'Adrar. Par ailleurs et dans l'élan de cette même célébration, le TNA a lancé l'atelier du «Petit Conteur», visant à apprendre aux enfants l›«Art de raconter des histoires», encadré par le conteur, Seddik Mahi et l'auteur dramatique Hocine Nadir. Cette initiative vise à développer les compétences des enfants en expression orale et en narration, tout en stimulant leur imagination et leur créativité à travers la découverte de l'art du conteur et de ses différentes techniques, ont expliqué les organisateurs de ces ateliers.

A. B. / Agence

SALON « ARTIGIANO IN FIERA »

Milan, nouvelle vitrine du génie artisanal algérien

LE SAVOIR-FAIRE artisanal algérien poursuit son rayonnement à l'international. La richesse et la diversité des métiers de l'artisanat ont été étalées lors de la 31e édition du Salon international de l'artisanat «Artigiano in Fiera 2026», organisée à Milan, en Italie. Véritable vitrine du patrimoine matériel et immatériel algérien, cette présence met en avant des créations authentiques, multiples et diverses, suscitant l'intérêt d'un public venu des quatre coins du monde.

En visite aux pavillons algériens, le directeur général de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, Abdelkrim Berki, a salué les efforts des artisans engagés dans cette manifestation et souligné l'importance de ce rendez-vous international pour promouvoir le produit artisanal national, conquérir de nouveaux marchés et renforcer la visibilité de l'Algérie à l'échelle internationale.

Au cours de cette visite, il a pris connaissance des différents produits artisanaux exposés et s'est entretenu avec les exposants au sujet des conditions de leur participation



ainsi que du déroulement de l'événement. Il a également recueilli leurs impressions concernant l'affluence enregistrée au niveau des pavillons algériens.

Cette visite a par ailleurs constitué une occasion d'encourager les artisans à poursuivre leurs efforts pour promouvoir une image valorisante de l'artisanat algérien et de souligner l'importance de ce type de manifestations dans la promotion du produit artisanal national et l'ouverture de nouvelles perspectives de commercialisation.

Les pavillons algériens continuent de capter l'attention des visiteurs et des professionnels de diverses nationalités grâce à la présentation de produits artisanaux authentiques reflétant la richesse et la diversité du patrimoine culturel national. Ces créations mettent en valeur le savoir-faire et la créativité des artisans algériens dans de nombreux métiers et spécialités. La participation algérienne connaît également un engouement croissant de la part des visiteurs désireux de découvrir les multiples facettes du patrimoine national et de mieux connaître les produits traditionnels algériens.

Elle offre aussi l'occasion de déguster des mets authentiques illustrant la diversité et la richesse de la gastronomie nationale.

A. B. / Madia

SIDI BEL ABBÈS

Sept jours pour cultiver l'imaginaire

LA DIRECTION de la culture et des arts de la wilaya de Sidi Bel Abbès a, à l'instar des représentations culturelles des autres wilayas, donné le coup d'envoi d'une semaine culturelle nationale dédiée aux activités et curiosités des petits. Organisée sous le haut patronage de la ministre de la Culture et des Arts, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, l'initiative se veut un espace de découverte, de création et d'épanouissement destiné aux jeunes publics à travers plusieurs activités culturelles et artistiques. Déployée dans différentes institutions culturelles de la wilaya, la manifestation a concocté un programme articulé autour de sept axes dont le théâtre, le livre, le conte, le dessin et plusieurs autres disciplines artistiques. Des activités visant à éveiller la curiosité et à rapprocher davantage les enfants de la culture, de développer leurs capacités créatives et de favoriser leur ouverture sur les différentes formes d'expression artistique.

Ainsi figurent au programme des spectacles théâtraux à vocation éducative, des ateliers interactifs, des activités de lecture, de dessin et de création ainsi que des animations conçues pour stimuler l'imagination et encourager la participation des enfants.

Organisée en coordination avec les services de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, cette semaine culturelle ambitionne également de toucher le plus grand nombre d'enfants à travers les différentes communes de la wilaya en leur offrant des espaces de découverte et d'apprentissage.

Selon les organisateurs, cette initiative constitue une occasion de promouvoir la culture dès le plus jeune âge, de repérer les talents émergents et partant leur offrir un accompagnement adapté. Elle s'inscrit également dans une démarche qui vise à faire de la culture un outil d'éducation, de formation et de construction de la personnalité.

A. B.

COUPE DU MONDE 2026 (PRÉPARATION) PAYS-BAS – ALGÉRIE

Un véritable test pour les Verts avant le Mondial

L'équipe algérienne de football disputera mercredi soir un match amical de prestige face aux Pays-Bas, au stade De Kuip de Rotterdam (19h45, heure algérienne), dans le cadre de sa préparation pour la Coupe du monde 2026, prévue du 11 juin au 19 juillet aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

A moins de deux semaines de son entrée en lice dans la plus prestigieuse des compétitions internationales, l'équipe nationale abordera cette confrontation avec l'objectif de mesurer son véritable niveau face à l'une des références du football européen et mondial. Ce rendez-vous constitue sans doute le test le plus relevé des «Verts» avant le début du Mondial et offrira au staff technique un précieux indicateur sur l'état de préparation du groupe, entamée il y a plus d'une semaine au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger).

«Notre match contre la sélection néerlandaise nous permettra de connaître les limites des capacités de nos joueurs. Il ressemblera beaucoup à notre premier rendez-vous au Mondial face à l'Argentine», avait estimé le coach national, Vladimir Petkovic, dimanche, lors d'une conférence de presse. Pour les «Verts», l'enjeu dépasse le simple résultat. Une prestation convaincante face à un adversaire du calibre des Pays-Bas permettrait d'aborder le Mondial avec davantage de confiance et de sérénité. L'objectif sera également de confirmer les progrès affichés ces derniers mois et de démontrer la capacité du groupe à rivaliser avec les meilleures nations de la planète.

Cette rencontre devrait surtout permettre à Petkovic d'évaluer de près l'aptitude de ses joueurs à répondre aux exigences du très haut niveau et de peaufiner les derniers réglages tactiques avant la Coupe du monde.

BENBOT FAVORI POUR DÉBUTER À ROTTERDAM

Même si Vladimir Petkovic a assuré dimanche en conférence de presse que tous les joueurs blessés étaient aptes, y compris Luca Zidane, le staff technique semble aujourd'hui avancer avec beaucoup plus de prudence. En interne, les dernières séances ont servi de véritable période de test. Le sélectionneur a même retardé certaines décisions afin d'évaluer les réactions de son numéro un présumé, ce qui explique la présence de Ramdane dans les plans comme réserviste. Et plus les jours passent, plus les indices pointent vers un changement de hiérarchie. Le gardien de Grenade n'est clairement pas encore au sommet de sa forme.

Tout indique désormais que Benbot est le mieux placé pour prendre les commandes de la cage algérienne. Revenu de très loin après sa retraite internationale annoncée au lendemain de la CAN, le portier de l'USMA arrive avec une dynamique totalement différente. Ses récents succès avec son club, sa confiance retrouvée et sa réhabilitation progressive au sein du groupe jouent clairement en sa faveur. À l'inverse, Melvin Mastil revient lui aussi d'une blessure et continue de souffrir d'un déficit de confiance lié à ses dernières performances et au nombre de buts encaissés en club. Certes, Benbot ne possède pas totalement le profil de relance et de jeu au pied tant apprécié par Petkovic. Mais aujourd'hui, le sélectionneur semble surtout rechercher un gardien prêt mentalement et physiquement pour le défi qu'est la Coupe du monde. Le Stadion-Feijenoord pourrait donc devenir le théâtre du choix final. Car si Luca Zidane a probablement remporté la bataille de la liste en s'accrochant à sa place dans les 26, il semble en revanche avoir perdu celle du poste de numéro un.

Face aux Algériens, les Néerlandais se présenteront avec de solides arguments. Les coéquipiers de Virgil van Dijk (Liverpool) restent sur une impressionnante série de dix matchs sans défaite, toutes compétitions onfondues, confirmant leur montée en puissance à quelques encablures du rendez-vous planétaire. Dirigée par l'ancien international «Oranje» Ronald Koeman, la sélection néerlandaise figure parmi les outsiders de la prochaine Coupe du monde et occupe actuellement la 7e place au classement mondial de la FIFA.

Les Pays-Bas, qui évolueront dans le groupe F du Mondial aux côtés de la Suède, de la Tunisie et du Japon, aborderont eux aussi cette rencontre avec le souci d'affiner leurs automatismes avant le début de la compétition. Cette affiche sera dirigée par un quatuor arbitral autrichien, emmené par Jakob Semler, assisté de Martin Hofler et Alexander Borucki, tandis que Christian-Petru Ciochirca officiera comme quatrième arbitre. L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera assurée par Alan Kijas, avec Josef Spurny comme assistant VAR. Après cette sortie à Rotterdam, les Algériens mettront le cap sur les Etats-Unis où ils poursuivront leur préparation. Les «Verts» livreront un ultime match amical le 10 juin à Kansas City face à la Bolivie, une sélection non qualifiée pour la Coupe du monde. Une dernière répétition générale avant le grand saut. L'Algérie effectuera ensuite son entrée en lice dans le Mondial le 17 juin au stade Arrowhead de Kansas City, où elle croisera le fer avec l'Argentine, championne du monde en titre, dans un choc très attendu prévu à 02h00 (heure algérienne). Outre l»»Albiceleste», l'Algérie affrontera également la Jordanie (23 juin) et l'Autriche (28 juin).

YACINE TITRAOUI FACE À UNE BELLE OPPORTUNITÉ

Absent de la liste algérienne pour la CAN 2025 malgré sa présence lors du stage de novembre précédant la compétition, Yacine Titraoui a rapidement retrouvé les faveurs de Vladimir Petkovic. Rappelé dès le rassemblement de mars, première étape de la préparation à la Coupe du Monde 2026, le milieu de terrain n'a pas tardé à saisir sa chance.



Auteur d'une prestation remarquée face au Guatemala puis d'une entrée convaincante contre l'Uruguay, le joueur de Charleroi a marqué des points aux yeux du sélectionneur national. Des performances qui lui ont permis de décrocher une place dans le groupe retenu pour le Mondial 2026. Dans la continuité de sa progression depuis son arrivée à Charleroi à l'été 2024, le milieu de terrain formé au Paradou s'apprête ainsi à participer à la cinquième Coupe du Monde de l'histoire de l'Algérie. Après avoir entamé leur stage de préparation le 25 mai dernier, les Fennecs ont rejoint Rotterdam lundi pour y affronter les Pays-Bas. Cette rencontre, avant-dernier match amical avant le début du Mondial, représente un test grandeur nature pour les hommes de Vladimir Petkovic face à l'une des sélections les plus prestigieuses du continent européen. L'absence d'Hicham Boudaoui, victime récemment d'un choc à la tête, pourrait rebattre les cartes au milieu de terrain. Habituellement indiscutable dans le onze algérien, le joueur de l'OGC Nice laisse une place à prendre dans l'entrejeu.

Dans ce contexte, Titraoui apparaît comme l'un des principaux candidats pour intégrer l'équipe de départ. Le joueur de 22 ans dispose ainsi d'une belle opportunité pour poursuivre son ascension et renforcer davantage sa position dans la hiérarchie de Petkovic. Une éventuelle titularisation face aux Pays-Bas lui permettrait également de se mesurer à une opposition d'un tout autre niveau. Un rendez-vous idéal pour évaluer sa capacité à répondre aux exigences du très haut niveau international et confirmer les espoirs placés en lui à quelques jours du début de la Coupe du Monde 2026.



Sadi reçu par le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis

À quelques jours du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, le ministre des Sports et président de la FAF, Walid Sadi, a rencontré le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Algérie, Mark Schapiro. Selon un communiqué de l'ambassade américaine, cette rencontre a permis aux deux responsables d'aborder plusieurs dossiers liés à la coopération sportive entre l'Algérie et les États-Unis, dans un contexte marqué par la tenue imminente du Mondial 2026, coorganisé par les États-Unis, le Canada et le Mexique. Les discussions ont notamment porté sur les moyens de renforcer les échanges et les partenariats dans le domaine sportif, ainsi que sur le rôle du sport en tant que vecteur de rapprochement entre les peuples et de consolidation des relations entre les deux pays. Cette réunion intervient alors que la sélection nationale algérienne poursuit sa préparation en vue de la Coupe du monde 2026, dont la phase finale se déroulera du 11 juin au 19 juillet. Les Verts s'apprêtent à prendre part à une compétition très attendue, avec l'ambition de réaliser un parcours à la hauteur des attentes de leurs supporters. Dans son communiqué, l'ambassade des États-Unis a également exprimé son enthousiasme à l'idée d'accueillir les délégations sportives du monde entier et a adressé ses encouragements aux athlètes algériens appelés à représenter le pays sur la scène internationale.

MONDIAL 2026

L'Autriche envoie un sérieux signal à l'Algérie

Troisième adversaire de l'Algérie durant la phase de poule de la Coupe du Monde 2026, l'Autruche a battu la Tunisie hier en match amical.



Les coéquipiers de David Alaba, capitaine, on dominé la rencontre mais ils ont été vite réduits à dix dès la 37e minute de jeu, après l'expulsion de l'arrière gauche du Bayern Munich, Konrad Laimer pour un main. Même réduite à dix pendant près d'une heure de jeu, l'Autriche a pu battre la Tunisie ce lundi en amical à l'Ernst Happel Stadion de Vienne (1-0). Les Autrichiens n'ont pas été ultra-dominateurs mais ont su punir les Tunisiens au moment opportun. L'Algérie, qui les affrontera lors de la 3e journée du groupe "J" à la Coupe du Monde 2026, peut se servir de cette rencontre pour analyser les camarades de Sabitzer, unique buteur de la partie, même si le fait d'évoluer en infériorité numérique fausse un peu la donne. L'Autriche a tremblé comme les trois montants touchés par les frappes des camarades de Hannibal Mejbri. Toujours est-il que les protégés de Ralf Rangnick ont fini par s'imposer. C'est là un signal qui démontre qu'ils savent faire le dos rond. Un détail à prendre en considération. Du côté de nos voisins, on peut souligner qu'ils ont livré une prestation assez aboutie. Les protégés de Sabri Lamouchi, qui essuie sa première défaite en 3 matchs sur le banc, auraient pu obtenir un meilleur résultat avec plus de réalisme. Malheureusement, leurs hôtes du soir ont montré plus d'efficacité. Pour ce qui est de la suite de la préparation, on notera que la Tunisie jouera la Belgique dans 5 jours. De son côté, l'Autriche a vu son test face au Guatemala, initialement prévu pour le 10 juin, être annulé même si certains médias l'annoncent comme prochaine sortie. Jusqu'à présent, David Alaba & cie n'ont pas trouvé un autre sparring-partner pour poursuivre leur préparation du Mondial 2026 qui les verra affronter respectivement la Jordanie, l'Argentine puis l'Algérie lors du premier tour.

COUP DUR POUR L'AUTRICHE AVANT D'AFFRONTER L'ALGÉRIE

À quelques jours seulement du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, la sélection autrichienne a reçu une mauvaise nouvelle avec le forfait officiel de son maître à jouer, Christoph Baumgartner. Victime d'une blessure musculaire à la cuisse droite, le milieu offensif de 26 ans manquera l'intégralité du tournoi mondial. La Fédération autrichienne a confirmé ce mardi les résultats de l'IRM passée par le joueur, révélant une blessure qui l'empêchera de prendre part à la compétition. Une absence de taille pour le sélectionneur Ralf Rangnick, qui perd l'un de ses éléments les plus influents à quelques jours de l'entrée en lice de son équipe. Auteur d'une saison remarquable sous les couleurs de Leipzig, Baumgartner s'est illustré avec 17 réalisations en 37 rencontres toutes compétitions confondues. En sélection nationale, il compte déjà 58 capes et 19 buts, ce qui fait de lui l'un des leaders offensifs incontestés de l'Autriche. Déjà absent lors de la rencontre amicale remportée face à la Tunisie (1-0), lundi soir, le milieu offensif ne pourra finalement pas accompagner ses coéquipiers dans cette aventure mondiale. Son forfait représente un véritable casse-tête pour le staff technique autrichien, qui devra trouver rapidement une solution pour compenser cette perte importante. L'Autriche figure dans le groupe J de la Coupe du monde 2026 aux côtés de l'Algérie, de l'Argentine et de la Jordanie. Les hommes de Ralf Rangnick débuteront leur parcours face à la Jordanie le 17 juin avant d'affronter l'Argentine le 22 juin. Le troisième et dernier match de groupe opposera l'Autriche à l'Algérie le 28 juin dans une rencontre qui pourrait s'avérer décisive dans la course à la qualification pour les 16es de finale.

Verts U23 : double confrontation face à la Mauritanie pour franchir un palier

LE STAGE de préparation de l'équipe d'Algérie U23 a officiellement débuté en vue des deux matchs amicaux face à la Mauritanie. Les hommes de Rafik Saïfi affronteront les Mourabitounes U23 une première fois vendredi prochain, avant une seconde confrontation programmée le 9 juin. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation des éliminatoires de la CAN U23, dont le coup d'envoi est prévu en septembre prochain. Notons que la phase finale de la CAN U23 se déroulera en 2027 et que la CAF n'a pas encore désigné le pays organisateur.



KAÏL BOUDACHE PREND UNE AUTRE GRANDE DÉCISION

Les derniers jours ont été particulièrement mouvementés pour Kaïl Boudache. Après avoir porté les couleurs de l'équipe de France U17, l'ailier de l'OGC Nice a récemment choisi de représenter l'Algérie sur la scène internationale. Une décision rapidement suivie par une première convocation avec les U23 algériens à l'occasion du stage de juin, organisé en préparation des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations U23 prévus en septembre prochain. carrière en club. Alors qu'un accord avait été trouvé avec l'Olympique Lyonnais pour une arrivée lors du prochain mercato estival, l'OGC Nice a tenté de conserver son jeune talent. Ces derniers jours, les dirigeants niçois ont soumis une nouvelle proposition de prolongation assortie d'un contrat professionnel. Cependant, cette dernière offensive des Aiglons a été refusée par le néo-international algérien U23, qui devrait désormais s'engager officiellement avec l'Olympique Lyonnais dans les prochains jours. Le club rhodanien n'était toutefois pas seul sur le dossier. Plusieurs formations françaises ont tenté de convaincre le joueur, mais celui-ci a finalement donné sa préférence aux Gones. Depuis ses débuts remarqués en janvier dernier, Kaïl Boudache a rapidement attiré l'attention grâce à ses qualités techniques. Son aisance dans le un contre un et sa capacité à éliminer ses adversaires par le dribble figurent parmi ses principaux atouts. Selon Foot Mercato, le joueur devrait parapher un contrat d'une durée supérieure à trois ans avec l'Olympique Lyonnais, confirmant ainsi sa volonté de poursuivre sa progression dans l'un des clubs les plus réputés du football français en matière de formation.

ALGÉRIE U20 : LE STAGE EST LANCÉ, 29 JOUEURS CONVOQUÉS

L'équipe d'Algérie U20 a entamé ce lundi son stage du mois de juin avec une première séance d'entraînement sur le terrain annexe du stade Nelson Mandela de Baraki. Cette reprise a été consacrée à une charge de travail légère pour les jeunes Fennecs, qui préparent leur prochaine double confrontation amicale face à la Tunisie à Sousse. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre de la préparation au tournoi de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF), prévu en septembre prochain en Égypte. Cette compétition sera qualificative pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations U20. L'objectif est important pour la sélection algérienne, qui compte six participations à la CAN U20 mais n'a plus pris part à la phase finale depuis l'édition 2013 disputée en Algérie, conclue par une élimination dès le premier tour.

Pour cet avant-dernier rassemblement avant le stage final de septembre précédant le tournoi de l'UNAF, le sélectionneur Razik Nedder a retenu un groupe de 29 joueurs. Parmi eux, 16 évoluent à l'étranger. Lors de la précédente fenêtre FIFA en mars, les jeunes Fennecs avaient déjà effectué un déplacement en Égypte pour y affronter leurs homologues égyptiens à deux reprises. Les deux rencontres s'étaient soldées par un match nul (2-2) puis un second nul vierge (0-0) au Caire. Le départ de la délégation algérienne vers la Tunisie est prévu ce soir, soit trois jours avant la première confrontation amicale face aux Tunisiens.

AADL وكالة عدل

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST
BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER.
N° Identification fiscale : 000016001405697
Programme Logements Location Vente

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAITRISE D'ŒUVRE) N°80/DRAE/AADL/2026

En application aux dispositions des articles N° 36,37,38 et 39 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment les articles 42, 47 et 48 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST « **AADL – DRAE** » lance un Concours National d'Architecture Restreint (maitrise d'œuvre) : **Etude Et Suivi Des Travaux De Réalisation De 2500 Logements Location-vente En TCE Avec Locaux A Usage Commercial, Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation sis à BEJAIA Commune de BEJAIA, Wilaya De BEJAIA. Programme logements location-vente AADL 03 Tranche 300 000 Logements Zone 01.**

Le concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) objet du cahier des charges, s'adresse aux architectes agréés (inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité) seul ou en groupement et aux bureaux d'études publics, justifiant les capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

1) **CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :**

a. Capacités professionnelles :

– Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.

a. Capacité financière :

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à **30 000 000,00 DA.**
Il s'agit du chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) meilleurs bilans des six (06) dernières années des (2019,2020,2021,2022,2023,2024 ou éventuellement 2025), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans comptables visés par les services des impôts, ou par le certificat d'existence C20 délivrés et visés par les services des impôts.

b. Capacités techniques :

- **Références professionnelles :**

▪ Ayant déjà assuré la mission d'étude et de suivi, d'au moins :
– Un cumul de 1200 logement en TCE en prenant en considération les projets d'au moins de 400 logements en TCE ou plus.
– Ou un projet d'équipement en TCE classé à la catégorie « D ».
– Ou Deux (02) Projets d'équipements en TCE classé à la catégorie « C ».

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution ou d'exécution des projets réceptionnés contenant :
- L'intitulé et la catégorie du projet
- Le montant du projet
- La date de réception provisoire ou définitive.

Délivrées par : des maitres d'ouvrage publics.

Les promoteurs ou opérateurs privés ayant réalisés des logements ou équipement sont tenus de présenter des attestations délivrées par les Directions de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, ou de la Direction du logement, justifiant la mission étude et suivi (logements ou équipement) des projets réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Ces attestations doivent contenir obligatoirement les informations suivantes :
- L'intitulé et la catégorie du projet
- La référence et la date du permis de construire.
- Certificat de conformité
- Le montant du projet (déclaré par l'opérateur sur le devis joint à la demande du permis de construire)

- **Moyens humains :**

Disposant au minimum le personnel suivant :
- Un (01) Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à quatre (04) ans
- Un (01) Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à trois (03) ans

Justifiés par : les diplômes, attestation d'affiliation CNAS en cours de validité, CASNOS ou éventuellement fiche carrière, Contrat ANEM.

NB :
Les capacités des sous-traitants sont aussi prises en considération à la condition d'existence entre le candidat et les sous-traitants, ingénieurs agrées, bureaux d'études techniques uni-disciplinaires ou pluridisciplinaires, de relation juridique sous forme de contrat notarié.

- **Moyens matériels :**

Disposant au minimum les moyens matériels suivants :
- Un (01) véhicule automobile
- Un (01) micro-ordinateur ;
- Une (01) imprimante ;

Justifiés par les pièces suivantes :
- Carte grise et police d'assurances en cours de validité pour le véhicule automobile.
- Constat récent d'huissier de justice (daté de Six (06) mois au maximum à la date d'ouverture des plis) justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte de vente notarié, le cas échéant pour le matériel non roulant.

2) **CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :**

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, mais chaque membre doit présenter un agrément valide.
Le groupement doit être impérativement solidaire.
Conformément aux articles 57, 77 et 81 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publique et des délégations de service public, le soumissionnaire ne peut participer qu'une seule fois au sein d'un groupement à l'occasion des différents appels à la concurrence des programmes de logement location-vente AADL 3 (300 000 logts tranche 2026), faute de quoi les groupements concernés par la participation d'un soumissionnaire au sein de plus d'un groupement seront écartés.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation technique.**
- **Les moyens humains ayant été utilisé dans un autre projet location-vente en cours, ou un projet objet d'appel d'offres (concours) AADL3 ; ne peuvent être pris en compte au présent concours.**

Le cahier des charges du concours sera retiré auprès de la **Direction de l'Agence Régionale AADL Alger est** sis à **BP N°62, said Hamdine, Bir Mourad Rais. W D'alger** contre la somme de **Vingt Mille Dinars (20.000,00 DA)** non remboursable représente les frais de reproduction.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet, dans le cas d'un groupement **solidaire**, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulation contraires dans la convention de groupement. Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours national d'architecture restreint.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique, une offre de prestations et une offre financière, comme suit :

A. Le dossier de candidature comprend :

1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
3. La déclaration de sous-traitant ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
4. Une copie du statut pour les personnes morales ;
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.
6. Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.

B. L'offre technique comprend :

1. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Mémoire technique justificatif selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet sous peine de rejet de l'offre : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :
 - Note méthodologique :
 - Contraintes et solutions proposées.
 - Moyens humains à mobiliser pour le projet justifié par : les diplômes, les attestations d'affiliation CNAS et/ou CASNOS et éventuellement fiches carrière, contrat ANEM.
 - Moyens matériels à mobiliser pour le projet sont justifiés par les pièces suivantes :
 - Carte grise et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant (véhicule automobile).
 - Constat récent d'huissier de justice (daté de Six (06) mois au maximum à la date d'ouverture **des offres techniques**)justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte notarié, le cas échéant pour le matériel non roulant.
3. Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C. L'offre de prestations comprend :

Les pièces graphiques et écrites :
Les pièces graphiques doivent être présentées sous format A1 en noir et blanc et nuance de gris.
- Plan d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat
- Plan de masse à l'échelle appropriée.
- Les vues en plans des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Les coupes et les façades à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Perspectives et croquis faisant ressortir l'image du projet.
- Un rapport de présentation du projet : justifiant la partie aménagement extérieur et la partie architecturale, la programmation, les surfaces et le coût des travaux.
- Tableau comparatif des surfaces faisant apparaître les surfaces utiles des entités fonctionnelles et les surfaces du programme
- Tout autre document nécessaire pour une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet, et ce conformément aux principes de composition d'aménagement et d'architecture
- L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

- **Le code choisi par le partenaire cocontractant contient 05 chiffres avec type de police « Arial Narrow » et taille de la police 16 et transcrit à droite de la planche à la place du cartouche.**
- **L'unification du processus d'évaluation des prestations graphiques sous format A1 en noir et blanc et nuance de gris (œuvre architecturale). Elle permet d'assurer l'homogénéité des supports soumis, de faciliter leur analyse comparative et de préserver l'objectivité, la transparence et l'équité des délibérations.**

D. L'offre financière comprend :

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

NB : Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de prestations ni dans les plis des offres techniques, sous peine de rejet de ces offres.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
Sise à BP 62 SAID HAMDINE-BIR MOURAD RAIS-W ALGER

La durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence dans la presse écrite ou le BOMOP ou presse ou le portail électronique des marchés publics selon les phases suivantes :
-10 jours pour le dossier de candidature ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.
NB : Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.
-21 jours pour l'offre technique, prestations et financière : les candidates présélectionnées seront invitées par voie de presse écrite et BOMOP et presse électronique et le portail électronique des marchés publics à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières. La date et l'heure limite de dépôt des offres seront compter à partir de la date de la première parution de la publication de la présélection dans la presse écrite ou le BOMOP ou presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.

Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, portant les mentions ci-après :

La dénomination du soumissionnaire, l'objet du concours, le numéro du concours ainsi que la mention « Offre technique », « Offre de prestations » et « Offre financière » selon le cas.
Ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui porte l'objet du concours, le numéro du concours et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le ……au plus tard à 12H00 (heure limite).

L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée à treize heures (13 h 00). Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de Quatre-vingt Dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres techniques, de prestation et financières.

Le Jeune Indépendant **du 03/06/2026 / ANEP 2616019486**

إتصالات الجزائر ALGERIE TELECOM

ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATONS
D'AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049

Avis d'appel d'offres national ouvert Avec exigence de capacités minimales N°03/AT/DOT46/2026

La direction opérationnelle des télécommunications d'Ain Témouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les **travaux de Maintenance et de Développement de la Canalisation pour le réseau FTTx (Contrat d'adhésion)**

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de huit mille dinars algériens (**8000,00** DA) auprès de la banque BNA Ain Témouchent Compte N° **001 00728 0300000 100/13**.

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, bâtiment et hydrauliques, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets selon les paliers suivants :

Palier 1 : pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :
Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux de bâtiment, génie civil, classifiées dans la catégorie Deux (2) à Neuf (9), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liées aux domaines cités supra.
2. Une copie du **dernier** certificat de qualification et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en **cours de validité** le jour de dépôt des offres.
3. Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par **l'un** des documents suivants délivrés par le maitre d'ouvrage :
 - Une copie de l'attestation de bonne exécution ; **ou**
 - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves ; **ou**
 - Une copie du PV de réception définitive sans réserves ; **ou**
 - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves.

Palier 02 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) :
Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liées aux domaines cités supra.
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composées:

1- **D'un** Dossier Administratif : inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la Référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** », comprend l'original des documents administratifs en format papier et support électronique.

2- **D'une** Offre Technique : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la Référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre technique** », comprend l'original des documents techniques en format papier et support électronique.

3- **D'une** Offre Financière : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la Référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre financière** », comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique.

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une seule enveloppe externe fermée et anonyme qui portera la mention :

EPE- ALGERIE TELECOM –SPA-
Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ain Témouchent
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES »
N°03/AT/DOT46/2026
« Travaux de Maintenance et de développement de la canalisation FTTX »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les plis doivent être adressées à :

ALGERIE TELECOM –SPA-
Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ain Témouchent
N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00** à **14h00**, à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web: www.safqatic.dz.
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date de dépôt, à **14h00**, à l'adresse précitée.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 03/06/2026 / ANEP 2616019627**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
NIF : 40.800.200.203.10.58
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales paru dans les quotidiens nationaux : Parution dans la presse National Version arabe et version français le 09/04/2026 et le BOMOP et la presse électronique, en vue de l'Approvisionnement en denrées alimentaires du siège de direction et les Unités de la Protection Civile de la Wilaya D'Oran en lots séparés :

Quà l'issue de lévaluation et l'analyse des offres techniques et financières, les marchés ont été attribués provisoirement aux établissements suivants :

Désignation Lot	Soumissionnaire Et Nif	Note technique obtenue /80 pts	Montant soumission DA en TTC		Montant Après correction DA en TTC		Critères de choix
			MIN	MAX	MIN	MAX	
LOT N° 1 : viande rouge Fraiche	HAFFANE BENARMAS LAHOUARIA 266310110649167	50	16 880 000,00	19 600 000,00	16 880 000,00	19 600 000,00	Offre Moins Disante
LOT N° 2 : Viande blanche Fraiche et oeuf	HAFFANE BENARMAS LAHOUARIA 266310110649167	50	11 163 780,00	13 557 420,00	11 163 780,00	13 557 420,00	Offre Moins Disante
LOT N° 3 : Fruits et légumes fraiche	REHIM ABDELKADER 167310106070283	55	19 862 580,00	22 069 100,00	19 862 580,00	22 069 100,00	Offre Moins Disante
LOT N° 4 : Section I : Alimentation General Section II: Produit de la Saison Estivale	REHIM ABDELKADER 167310106070283	55	30 961 116,54	34 687 371,00	30 961 116,54	34 687 371,00	Offre Moins Disante
LOT N° 5 : Produits laitiers	HAFFANE BENARMAS LAHOUARIA 266310110649167	50	3 801 931,00	4 099 788,00	3 801 931,00	4 099 788,00	Offre Moins Disante
LOT N° 6: Pain ordinaire	Infructueux						

Conformément à l'article 82 alinéa 03et 04 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, les soumissionnaires concernés peuvent se rapprocher de nos service au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres. Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours à compter de la premère publication du présent avis d'attribution dans les quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Oran.

Le Jeune Indépendant du 03/06/2026 / ANEP 2631009103

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville
et de l'Aménagement du Térritoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière - BATNA
Cité Annasr, Route de Kechida (Ex Terrain S.A.P), BATNA 05000
Tél : 039.72.80.51/039.72.83.94 - Fax : 039.72.83.76

DIRECTION GENERALE

MISE EN DEMEURE N°01

A L'entreprise des travaux de bâtiment dans toute ces phase : HANNACHE HOUSSAM dont le siège social est ILOTS 263 LOTS, RUE ARAB ARAB, CITE 01 NOVEMBRE EL EULMA SETIF
Détentrice du Marché N°179/2025 En Date du 04/05/2025
Ayant pour objet : Réalisation de 30/1500 logements publics locatifs à la commune de OUED EL MA wilaya de Batna
(2 eme tranche Inscrit en 2024) Lot : Tout Corps D'Etat Avec VRD.

- Conformément à l'arrêté du 23 Rabie Ethani 1432 correspondant au 28 Mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de publication
- Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux
- Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16septembre2015 portant réglementation des marchés et des délégations des services publics.
- Vu La loi 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
- Vu le Marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le N° 061/2025 en date du 22/04/2025 approuvée par le service contractant en date du 04/05/2025 sous le numéro : 179/2025 concernant le projet de Réalisation de 30/1500 logements publics locatifs à la commune de OUED EL MA wilaya de Batna (2 eme tranche Inscrit en 2024) Lot : Tout Corps D'Etat Avec VRD .

Pour un montant de : **93 238 600.00 DA** conclu entre l'office de promotion est de gestion Immobilière de la wilaya de BATNA et L'entreprise **des travaux de bâtiment dans toute ces phase HANNACHE HOUSSAM** dont le siège social est à **ILOT 263 LOTS, RUE ARAB ARAB, CITE 01 NOVEMBRE EL EULMA SETIF**

- Vu l'ordre de service en date du 04/05/2025 sous le numéro 183/2025 portant démarrage des travaux objet du marché, notifié à L'entreprise **en bâtiment travaux public et hydraulique HANNACHE HOUSSAM** en date du 04/05/2025.
- Vu le délai de réalisation du marché qui est de : 10 Mois
- Vu la mise en demeure N°: DMO/4741/DG/2025 du 11/11/2025 portant la faible cadence des travaux constaté sur les lieux .
- Vu le constat du bureau d'étude sur PV de chantier en présence du représentant du service contractant en date du 17/05/2026, portant non-respect de l'entreprise de ces engagements d'approvisionner le chantier en matériaux de construction, du matériel et de moyens humains nécessaires pour l'atteinte des délais arrêtés dans le marché.
- Vu l'expiration des délais en date du 16/04/2026, pour un taux d'avancement de 60%.
- En application de l'article 08 du marché N°179/2025 du 04/05/2025 qui stipule la résiliation
- Vu les articles 149-150-151-152 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public est aux articles 90-91-92 et 93 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles relatives aux marchés publics.
- Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics.
- Considérant de ce qui précède.
- L'entreprise **des travaux de bâtiment dans toute ces phase HANNACHE HOUSSAM dont le siège social est à ILOT 263 LOTS, RUE ARAB ARAB, CITE 01 NOVEMBRE EL EULMA SETIF** titulaire du marché N°179/2025 du 04/05/2025, est L'ODS N°183/2025 du 04/05/2025.notifié le 04/05/2025, est mise en demeure de résorber les délais enregistrés et de renforcer le chantier en moyens Humains, Matériels- et Matériaux dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de parution de la présente dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi des mesures règlementaires seront prisent à l'égard de l'entreprise notamment la **résiliation** a ses torts exclusifs.

Le Jeune Indépendant du 03/06/2026 / ANEP 2616019527

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI CHLEF
NIF : 408020000020098

AVIS CORRECTION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2026

Travaux De Réhabilitation Mise A Niveau Des Résidences Universitaires A Travers La Wilaya DE CHLEF Répartie comme suit :

LOT 01 : Travaux De Réhabilitation Mise A Niveau Des Résidences (Résidence universitaire garçons 01 novembre 1954 Chlef et Résidence universitaire filles 19 Mai 1956 Chlef)
LOT 02 : Travaux De Réhabilitation Mise A Niveau Des Résidences (Résidence universitaire filles henni Saleh Ouled fares et Résidence universitaire filles el chahid touil abd el Kader Ouled fares)
LOT 03 : Travaux De Réhabilitation Mise A Niveau Des Résidences (Résidence universitaire garçons Ouled fares 03 et Résidence universitaire filles Ouled fares 04)

conformément l'article 46 de la loi n°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, l'université Hassiba Benbouali Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres 01/2026 concernant le projet susmentionné, paru aux quotidiens « أخبار الوطن » et «**Le jeune indépendant**» du 29/03/2026, que l'avis d'attribution a été corrigé et rectifié comme suit :

N° LOTS	SOUMISSIONNAIRE NIF	MONTANT TTC (DA)	DELAI D'EXECUTION	NOTE TECHNIQUE GLOBALE	MOTIF DE CHOIX
01	بوشبوش أحمد NIF : 16602230012219200200	156 580 200.00 Avant correction 156 241 645 ,00 Après correction	08 mois	78.88	Offre Economiquement la plus avantageuse (Moins disant)
02	لزرق محمد NIF :164021900683106	139 629 618.65 Avant correction 148 429 951 ,88 Après correction	06 mois	59.50	Offre Economiquement la plus avantageuse (Moins disant)

N° LOT	SOUMISSIONNAIRE NIF	Montant erroné paru de l'avis d'attribution TTC (DA)	Montant rectifié (après erreur) TTC (DA)	DELAI D'EXECUTION	NOTE TECHNIQUE GLOBALE	MOTIF DE CHOIX
03	علي سبتي NIF :177021900461192	161 095 715 ,00 Avant correction 148 429 951 ,88 Après correction	161 095 715 ,00 Avant correction 141 302 325 ,50 Après correction	03 mois	62	Offre Economiquement la plus avantageuse (Moins disant)

Conformément article 56 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions de l'articles 82,182 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 , tout soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis, passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération,Tout soumissionnaire intéressé de connaitre ses résultats détaillés de l'évaluation de son offre peut se rapprocher des service de l'université de Chlef au siège du rectorat dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 03/06/2026 / ANEP 2616019541

"Tout le monde le fait, donc nous aussi" : les méthodes pirates du cofondateur de Mistral AI dévoilées

Guillaume Lample, cofondateur de Mistral AI, est au centre d'une polémique en lien avec son passage chez Meta. Il aurait utilisé d'immenses bases de données en ne respectant sciemment pas les droits d'auteurs.



L'IA, ce sont des énormes moteurs dont le combustible est les données. Ce qui a poussé les grands spécialistes du secteur à en chercher absolument partout où ils le pouvaient, et souvent au mépris du droit d'auteur, ce qui a entraîné outra-Atlantique un certain nombre de procès, à l'image de celui opposant le New York Times à OpenAI. Une façon de faire qui a répercussions aujourd'hui dans notre pays.

Guillaume Lample aurait ordonné le téléchargement de 70 To de livres aux droits protégés

Guillaume Lample est avec Timothée Lacroix et Arthur Mensch un des confondateurs du fleuron français de l'intelligence artificielle, Mistral AI - né en 2023. Avant cela, il officiait au sein d'une des plus grands entreprises de la tech au monde, Meta.

Un passage à l'occasion duquel il se serait rendu coupable de certaines indélicatesses, selon Mediapart, qui s'appuie sur les milliers de pages rendues publiques de l'affaire « Kadrey v. Meta Platforms Inc. ». On y apprend ainsi qu'il aurait ordonné à ses équipes de télécharger 70 To de données issues de la bibliothèque pirate Library Genesis, qui rassemble des livres et des articles scientifiques protégés pourtant par les droits d'auteur.

OpenAI et Google utilisés comme excuses

Les pages disponibles à la consultation publique nous offrent notamment un accès direct aux échanges internes chez Meta. On peut ainsi lire une discussion dans laquelle une chercheuse de Meta s'oppose à l'utilisation de cette base de données, une « ligne rouge » selon elle.

« Tout le monde utilise LibGen.

C'est ce qu'OpenAI fait avec GPT3, ce que Google fait avec Palm, ce que DeepMind fait avec Chinchilla.

Donc on va le faire aussi » lui a-t-il répondu. Son rôle dans le téléchargement ultérieur de cette base de données est confirmé par les journaux de téléchargement, même si elle n'a finalement pas été utilisée pour le développement de la première version de Llama, qui été publiée en février 2023 (et dont Guillaume Lample ainsi que Thimothée Lacroix, sont des co-signataires).

La question se pose maintenant de savoir quelles données ont pu être utilisées pour le lancement en septembre 2023 de Mistral 7B, le premier modèle de Mistral AI. Car comme le rappelle Mediapart, un mail interne de Meta en date du 19 décembre 2025 indique que l'équipe de recherche « sait, par le bouche-à-oreille, que OpenAI et Mistral utilisent LibGen pour leurs modèles. » Pour le moment, ni Guillaume Lample ni Mistral AI n'ont fait de commentaires sur le sujet.

Le GTA de vos rêves a bien failli exister : Rockstar confirme le projet Tokyo



UN ÉPISODE de GTA au Japon, ça vous dit ? Si l'idée parait farfelue sur le papier, sachez pourtant que Rockstar Games a sérieusement réfléchi à transposer sa licence au sein de la capitale japonaise : Tokyo. Depuis son lancement en 1997, la série Grand Theft Auto n'a quitté le territoire américain qu'une seule fois, lors de deux extensions situées à Londres en 1999. Liberty City, Vice City et San Andreas sont devenues des décors iconiques, au point que la question d'un changement de décor semblait désormais définitivement enterrée. Les récentes déclarations d'Obbe Vermeij, ancien directeur technique de Rockstar North, révèlent néamoins qu'un épisode situé à Tokyo a bel et bien failli voir le jour.

GTA au Japon ? Un projet sérieusement envisagé par Rockstar Games

Durant une longue interview accordée au site GamesHub, qui nous est gentiment rapportée par Rockstar Mag, Obbe Vermeij est revenu sur une période où plusieurs pistes étaient étudiées pour élargir l'univers de Grand Theft Auto au sein de Rockstar Games. Rio de Janeiro, Moscou, Istanbul… et surtout Tokyo figuraient parmi les options souvent évoquées. L'ancien responsable explique qu'un autre studio devait prendre en charge ce projet, en s'appuyant sur le moteur et les bases techniques développées par Rockstar North.

Selon lui, l'épisode à Tokyo « a failli voir le jour ». Il ajoute ensuite :

« Un autre studio japonais devait s'en charger, reprendre notre code et créer GTA : Tokyo. Mais, finalement, ça ne s'est pas fait ». L'idée a donc existé au-delà du simple brainstorming, mais sans réellement parvenir à franchir la phase de production. Face à la multiplication des chantiers au sein de Rockstar et à la popularité grandissante de la franchise, ce projet n'a finalement pas abouti.

Pourquoi Rockstar tient tant à garder GTA ancré aux États-Unis

Si ce GTA : Tokyo n'a jamais franchi la ligne d'arrivée, c'est aussi parce que la saga Grand Theft Auto voyait son impact grandir auprès du public et de l'industrie. Les sorties s'enchaînaient, l'intérêt des joueurs pour la franchise ne cessait de croître et la marge de manœuvre se réduisait à mesure que les attentes augmentaient. Obbe Vermeij explique que lorsque des sommes aussi élevées sont engagées, l'envie d'explorer des pistes plus familières l'emporte souvent sur la prise de risque.

Il rappelle également que la série s'est construite sur une représentation très marquée de la culture américaine, que les joueurs du monde entier identifient immédiatement.

L'idée d'un décor éloigné de cet univers aurait donc demandé un investissement particulièrement conséquent, sans garantie de résultat à la hauteur. Ce choix prend d'ailleurs tout son sens après le carton phénoménal de GTA 5, qui continue de s'écouler par palettes plus de 12 ans après sa sortie.

Quoi qu'il en soit, les joueurs ayant hâte de découvrir ce que prépare la firme étoilée avec GTA 6 devront encore patienter quelques mois, la sortie du jeu le plus attendu de tous les temps étant dorénavant prévue pour le 19 novembre 2026.

AMD fait bel et bien revenir le Ryzen 7 5800X3D à un prix... un poil dérangeant

Une nouvelle preuve de l'exceptionnelle longévité de la plateforme AM4 mise en place il y a dix ans par AMD. Record.

Premier processeur doté de la technologie 3D Vertical Cache d'AMD, le Ryzen 7 5800X3D a marqué les esprits. Il aura donc une chance de le faire encore un peu plus à la faveur d'une ressortie à laquelle le monde de la tech ne nous a pas habitués.



10 ANS DE PROCESSEURS AM4

En avril dernier, à la faveur d'un événement organisé en Chine, AMD annonçait le retour d'un de ses processeurs emblématiques.

Le Ryzen 7 5800X3D devait alors profiter d'une ressortie sans que l'on en connaisse les contours.

Une édition dite « 10e anniversaire » de cette première puce X3D a donc été imaginée pour célébrer les 10 ans – quelle surprise ! – de la plateforme AM4, laquelle semble inoxydable. Au moment de cette annonce, AMD n'avait pas été précis et nous ne savions par exemple pas quels marchés seraient concernés par ce second lancement ni quel serait le prix de la puce. En prélude au Computex 2026, AMD a donc clarifié les choses et apporte les réponses aux questions que nous nous posions. En premier lieu, c'est le 25 juin prochain que ce Ryzen 7 5800X3D 10e anniversaire sera commercialisé, et ce, sans qu'il soit question de le limiter à tel ou tel marché.

UN TARIF QUI POSE QUESTION

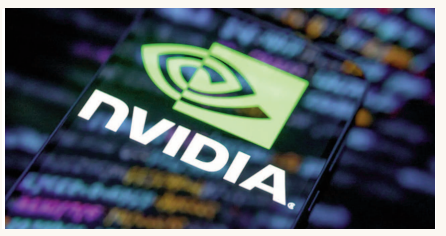
La sortie annoncée par AMD est « mondiale » afin d'en faire une mise à jour de choix pour les joueurs encore en plateforme AM4 ou ceux qui veulent évoluer, mais sans passer par l'onéreuse case AM5/DDR5. Hélas, AMD nous a préparé une bien mauvaise surprise puisque le prix public conseillé pour cette ressortie est assez décourageant.

On parle effectivement de 349 dollars – qui devraient donc nous donner quelque chose comme 359 euros – ce qui devrait nous donner quelque chose comme 359 euros, une fois la conversion effectuée.

Ce n'est pas tant la conversion qui nous pose problème que le tarif demandé pour un processeur tout de même déjà ancien. Alors, c'est vrai, lorsqu'il avait été lancé en 2022, il était question d'un prix public conseillé de 449 dollars, mais de l'eau a coulé sous les ponts depuis et même si elle a l'avantage de moins subir l'inflation, la plateforme AM4 n'est plus un gage de longévité.

Il vous faudra donc déterminer, le 25 juin prochain, si une telle mise à jour est de nature à dynamiser votre configuration… Sous réserve bien sûr que les boutiques jouent le jeu et que le Ryzen 7 5800X3D ne soit pas encore un peu plus cher que son MSRP.

CPU : Nvidia s'attaque au marché du PC avec la puce ARM RTX Spark



NVIDIA officialise son entrée sur le marché des processeurs PC avec la puce RTX Spark. Combinant architecture ARM et GPU Blackwell, ce composant vise à faire tourner des agents IA en local, menaçant directement l'hégémonie historique d'Intel et d'AMD sur le poste de travail.

Computex (Taïwan) - Le géant des semiconducteurs, dont la valorisation atteint désormais les 5,3 billions de dollars, ne compte plus se limiter à l'infrastructure des data centers.

En dévoilant la puce RTX Spark (également nommée N1X), Nvidia cible directement le cœur de nos machines : le processeur central.

L'entreprise s'insère ainsi dans une compétition féroce face à Intel, AMD, Qualcomm et Apple, sur un marché des CPU évalué à 200 milliards de dollars par le fabricant. « Cette réinvention de l'ordinateur est aussi importante que la transformation du téléphone en ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de smartphone », a dit à ce propos Jensen Huang, le CEO de Nvidia.

Fusion CPU / GPU

Cette nouvelle architecture matérielle s'appuie sur :

Une conception ARM hybride fusionnant un GPU de génération Blackwell avec un CPU Grace sur mesure, codéveloppé avec MediaTek.

Une mémoire unifiée de 128 Go, essentielle pour traiter les lourds modèles d'intelligence artificielle en local.

Une gravure en 3 nanomètres assurée par le fondeur taïwanais TSMC.

Prévue pour l'automne 2026, cette puce équipera une nouvelle génération de PC sous Windows conçus par Microsoft, Dell, HP, ASUS, Lenovo et MSI. Nvidia prévoit le lancement progressif de plus de 30 ordinateurs portables et 10 ordinateurs de bureau.

L'IA agentique : un nouveau paradigme pour les professionnels

Nvidia et Microsoft, partenaires depuis trois ans sur ce projet, ambitionnent par ailleurs de remplacer l'interface traditionnelle (clavier/souris) par une interaction pilotée par l'IA agentique. L'idée est de permettre au PC de travailler de manière autonome sur plusieurs logiciels logiciels simultanément.

Concrètement, ces agents IA exécutés localement pourront analyser une boîte de réception, rédiger des réponses basées sur un historique de conversations, ou isoler les urgences avec une supervision humaine minime. En traitant ces données en local, l'entreprise évite les transferts coûteux et risqués vers le cloud. C'est également une revanche stratégique pour Microsoft, qui cherche à faire oublier le lancement mitigé de ses "Copilot PCs" en 2024, marqués par la polémique autour de la fonction Recall.

La puissance d'un data center dans votre PC ?

Si la puce a vocation à se démocratiser, son lancement cible d'abord un segment premium. Car l'argument de Nvidia repose sur un ratio performance/finesse inédit. Les premiers ordinateurs portables équipés de la puce RTX Spark afficheront une épaisseur record de 14 millimètres, tout en offrant une puissance « approximativement équivalente » à l'actuel GPU RTX 5070 pour PC portable, d'après les porte-paroles de la marque.

Enfin, cette puce doit permettre de maintenir une autonomie d'une journée entière sans sacrifier sa capacité à faire tourner des LLM (Large Language Models) lourds en local.

CPU Vera : l'autre offensive stratégique dans les data centers

L'annonce de RTX Spark ne doit pas faire oublier la stratégie de fond de Nvidia sur l'infrastructure back-end. Jensen Huang a profité du Computex pour annoncer l'entrée en production du CPU Vera, destiné exclusivement aux data centers et disponible dès l'automne. Il a d'ores et déjà séduit des acteurs comme OpenAI, Anthropic ou Oracle.

Conçu pour éliminer les goulots d'étranglement lors des flux de travail IA complexes, le processeur Vera est capable de générer des tokens 1,8 fois plus rapidement que les architectures x86 actuelles.

En s'imposant simultanément sur le calcul serveur avec Vera et sur le poste de travail avec RTX Spark, Nvidia ne se contente plus de fournir les puces pour entraîner l'IA. Elle fournit désormais l'architecture complète de bout-en-bout pour l'exécuter, du data center jusqu'au bureau des collaborateurs.

SpaceX, surévaluée ? Pourquoi ce fonds refuse d'acheter des actions dans la firme de Musk

SpaceX s'apprête à réaliser la plus grande introduction en Bourse de l'Histoire, mais certains investisseurs institutionnels refusent déjà d'y participer. Un fonds de pension danois vient de tirer la sonnette d'alarme, et ses arguments sont loin d'être anodins. La date fatidique approche. Dès le 4 juin, SpaceX débutera son pitch auprès des investisseurs, avec une cotation possible dès le 11 juin sur le Nasdaq. L'entreprise d'Elon Musk vise une levée de fonds de plus de 75 milliards de dollars, soit plus du double du record mondial détenu par Saudi Aramco, pour une valorisation totale de 1 800 milliards de dollars. À ce prix-là, l'entreprise devrait rejoindre d'emblée le club des sociétés les plus chères au monde. Mais visiblement, certains ne sont pas convaincus malgré tout.

Trop chère pour ce qu'elle vaut ?

C'est ce que semble penser Akademiker-Pension, un fonds danois qui gère environ 25 milliards de dollars pour des professionnels du secteur académique, rapporte The Next Web. Sa décision est en effet prise, et il n'est pas question d'acheter des actions SpaceX. Il va même plus loin en excluant les produits indexés qui incluraient le titre. Une position radicale, mais assumée. SpaceX est « grossièrement surévaluée », estime son directeur des investissements, Anders Schelde. Selon les calculs de l'entité, la firme d'Elon Musk ne peut raisonnablement pas dépasser 1 000 milliards de dollars de valorisation, soit la moitié du prix affiché. Car en 2025, elle a enregistré 18,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires, mais aussi 4,94 milliards de pertes après avoir absorbé xAI. À 1 800 milliards de valorisation, les investisseurs paieraient environ 96 fois le chiffre d'affaires annuel, un multiple qui suppose des années de croissance explosive, sans aucune garantie.



En moyenne, un mangeur de viande consomme au cours de sa vie plus de 7000 animaux !



SELON l'organisation Vegetarian Calculator, Les humains qui consomment de la viande dévorent plus de 7000 animaux dans leur vie, 11 vaches et 2400 poulets.
Plus encore, un mangeur de viande qui vivra à 80 ans consommera 4500 poissons, 80 dindes et 30 moutons.
Les lapins, les canards, les oies, les chèvres, les crevettes et les calmars sont inclus dans le calcul et le total monte à environ 7500.

La citrouille d'Halloween était à l'origine un navet !



LA FÊTE des morts est à peine passée que déjà, tous les magasins ont sorti leurs décorations de Noël. Mais pas si vite ! Revenons d'abord sur les origines de la tradition d'Halloween. Saviez-vous, par exemple, que la traditionnelle citrouille était à l'origine… un navet ?

Les origines de la fête des morts

Beaucoup critiquent la fête d'Halloween avec, pour seul moto, le fait qu'elle soit uniquement commerciale. Mais ils confondent avec la fête de Noël, qui ne tire ses origines que de la marque Coca-Cola. La fête des morts, elle, est bien légitime : ses racines proviennent de la culture celte – Irlande ou Ecosse, les deux pays se battent ses origines. Ce n'est qu'une fois que la tradition a traversé l'Atlantique qu'elle est devenue commerciale à ce point.
Selon les croyances, les morts se réveillaient chaque 31 octobre pour venir rendre visite aux vivants. Ces derniers laissaient alors de la nourriture sur la table et une bûche dans le feu pour que les morts puissent reprendre des forces et se réchauffer avant de retourner au royaume des morts. La fête d'Halloween était donc à l'origine principalement une tradition culinaire.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



« C'est une vie à part » : comme ses parents, Sébastien est gardien d'un immense château vieux de 1 000 ans

Ses parents étant gardiens de château, Sébastien Cailler a passé son enfance dans cet environnement. Depuis 2018, c'est lui qui veille sur celui de Biron (Dordogne), le plus grand de Nouvelle-Aquitaine. Il passe ses journées à prendre soin de ce géant de pierre et à accueillir les visiteurs pour leur faire découvrir près de 1 000 ans d'histoire.

Cela fait huit ans qu'il mène la vie de château avec plaisir et passion. Âgé de 35 ans, Sébastien Cailler est gardien du château de Biron, en Dordogne, depuis 2018. Il a « l'immense chance » de vivre sur place et de veiller sur ce véritable trésor historique du XIe siècle.
Un quotidien qui lui rappelle son enfance car, avant lui, ses parents ont eux aussi été gardiens de château en Bourgogne et dans le Maine-et-Loire.
« C'était très sympa. Mes copains d'école venaient tous à vélo au château et on passait des super fêtes d'anniversaire ensemble », nous raconte-t-il. On aurait pu croire que son avenir était tout tracé, mais pas du tout. Car Sébastien Cailler n'avait pas prévu de devenir gardien. « C'est une vie à part. Ce métier demande énormément de temps car il faut toujours être présent. On travaille pour le lieu. Donc à l'origine, je m'étais dit : jamais de la vie », poursuit-il en rigolant.

Un « gros coup de foudre »

Au moment de choisir, Sébastien Cailler s'est ainsi plutôt orienté vers les beaux-arts. Il a étudié plusieurs années en Chine avant de revenir en France, dans le Périgord. Puis il a appris que la responsable du château de Biron était sur le départ. Et il a accepté de prendre la relève. « J'ai eu un gros coup de foudre pour le lieu. Et je suis un amoureux du patrimoine, c'est ancré en moi. Donc je ne pouvais pas dire non. »
Un choix qu'il ne regrette absolument pas aujourd'hui, lui qui vit dans une « magnifique tour » avec une « vue incroyable ». S'il lui est difficile de choisir une pièce préférée tellement il y a de salles remarquables, il reconnaît avoir un gros faible pour le péristyle à six colonnes situé dans la cour d'honneur. « L es levers et couchers de soleil sont sublimes d'ici. On a l'impression que le château flotte sur la forêt, c'est envoûtant. »

« On fait corps avec le château »

Le gardien est chargé de prendre soin de ce géant de pierre vieux de 1 000 ans qui, au fil des siècles, a évolué de forteresse médiévale en élégante demeure de la Renaissance. « On fait corps avec le château, on est à son écoute. » C'est lui qui se charge du nettoyage et de l'entretien courant, comme le débouchage des gargouilles auquel ont récemment assisté nos confrères d'Ici .
« Le soir, je fais aussi des rondes pour vérifier qu'il n'y a pas de visiteurs nocturnes », nous explique-t-il.
Des journées bien chargées et des milliers de pas par jour, le château de Biron étant le plus grand de la région Nouvelle-Aquitaine. « On le surnomme le géant du Périgord. Ses plus grandes salles de réception font toutes plus de 250 m2 et il y a plus d'un hectare de toiture. Je vous le dis, mieux vaut ne pas oublier quelque chose dans une pièce qui est à l'autre bout », rigole celui qui comptait déjà 20 000 pas lors de notre entretien à 10 h 30. « Au moins je garde la forme ! »

Sauvé de la ruine

Heureusement, Sébastien Cailler est aidé par son équipe qui compte quatre personnes à l'année et quatorze l'été. Souvent costumés, ils proposent des visites guidées pour faire découvrir ce monument emblématique de la Dordogne, qui a failli disparaître. En 1978, après divers changements de propriétaires et conflits de l'époque, le Département l'a acquis pour le sauver de la ruine. « Le chantier pour le restaurer a duré 40 ans. »

Le gardien est ainsi très fier de pouvoir accueillir des visiteurs au château de Biron, aujourd'hui reconnu comme un site majeur d'Aquitaine. Il est possible d'opter pour une visite guidée ou bien pour une visite libre avec un audioguide. Les horaires et les tarifs sont indiqués sur le site Internet de l'édifice. « Il faut compter minimum deux heures mais on peut largement y rester la journée, assure le responsable des lieux. Il y a aussi des expositions sur place. »

Une star de cinéma

Au cours de la visite, certains peuvent reconnaître des décors vus à la télévision ou au cinéma. Car depuis des années, le château de Biron attire les réalisateurs séduits par sa beauté et sa grandeur. Cela a commencé en 1960 avec Le Capitan, un film dans lequel jouent notamment Jean Marais et Bourvil. On peut aussi citer Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine (1977), Les Visiteurs (1998) ou encore Le Pacte des loups en 2001.
En 2024, la cour du château a été transformée en marché du XVIe siècle pour le tournage de la série Fortune de France diffusée sur France 2. La même année, c'est M6 qui a choisi le site de Biron pour la nouvelle saison des Traîtres. « La diffusion de l'émission a attiré énormément de monde », se souvient Sébastien Cailler. Le géant du Périgord accueillera bientôt d'autres productions mais pour le moment, cela reste un secret bien conservé par son gardien.

Une ville flottante autonome de 80.000 habitants: le projet fou du "Freedom Ship"

PLUS d'un kilomètre et demi de long, 30 étages de haut et une capacité record de 80 000 personnes. Ce qui s'apparente aujourd'hui à de la science-fiction pourrait bientôt devenir réalité. C'est en tout cas le pari des concepteurs du "Freedom Ship", une gigantesque ville flottante pensée pour naviguer en permanence autour du globe. Écoles, hôtels de luxe, terrain de football ou encore parc aquatique : ce mégaprojet promet de faire passer les plus grands paquebots de croisière actuels pour de simples barques.
Oubliez tout ce que vous savez sur les croisières. Le Freedom Ship ne sera pas un simple navire de plus avec ses piscines et ses buffets à volonté, mais une véritable ville en mer, totalement autosuffisante.
Le mastodonte devrait mesurer environ 1,6 kilomètre de long, soit l'équivalent de 15 terrains de football alignés, pour 240 mètres de large. À son bord, 50.000 résidents permanents cohabiteraient avec 10.000 touristes et pas moins de 20.000 membres d'équipage.
De quoi pulvériser tous les records de l'industrie. À titre de comparaison, l'"Icon of the Seas" de Royal Caribbean, l'actuel plus grand paquebot du monde, n'accueille "que" 10.000 personnes, passagers et équipage compris. Le Freedom Ship serait donc huit fois plus grand.

Du terrain de football à l'aquarium géant

Côté divertissement, le projet voit les choses en grand. Les plans dévoilent un parc aquatique XXL, plusieurs piscines, deux musées, une salle de concert ainsi qu'un terrain de football. Un stade complet d'une capacité de 15.000 spectateurs est également prévu. "Ce n'est pas un stade olympique, mais il sera parfaitement adapté pour des événements et des concerts", confie le designer en chef Kevin Schopfer au Telegraph. "À un moment donné, le nom de Taylor Swift a même été évoqué, mais j'ai freiné les ardeurs en disant que nous ne serions peut-être pas de taille à gérer cela."



Ce territoire se déplace chaque année de 2 cm, avertissent les géophysiciens

Des chercheurs ont récemment constaté les déformations du Groenland, qui se déplace lentement vers le nord-est chaque année. Les contractions et les expansions de l'île pourraient avoir des grandes répercussions sur notre planète.



Après avoir traversé plusieurs ères d'accumulation et de fonte des glaces, le Groenland se déplace désormais de 2 centimètres vers le nord-est chaque année, s'étirant par endroits, et se contractant à d'autres, affirme une étude de la Technical University of Denmark (DTU).

Plus de glace en haut, moins de glace en bas

Pour constater ce phénomène, une équipe internationale de chercheurs a analysé le déplacement de 58 points GPS spécifiques sur l'île, sur plus de 20 ans. Le résultat est la mesure la plus précise des mouvements du Groenland jamais établie.

"La glace qui a fondu ces dernières décennies a poussé le Groenland vers l'extérieur et provoqué un soulèvement qui a agrandi sa surface vers le nord-est", explique le géophysicien Danjal Longfors Berg à ScienceAlert. "Et en même temps, de l'autre côté, le Groenland se contracte vers l'intérieur à cause de changements préhistoriques dans des masses de glace, qui sont liés à la dernière ère glaciaire".

La navigation bouleversée

L'apparition ou la disparition de telles quantités de glace de la surface de la Terre pourraient entraîner des changements significatifs pour notre planète.

Au-delà des conséquences pour la biodiversité, certaines études mentionnent le réveil de volcans auparavant cachés et endormis, ainsi qu'une hausse des émissions de méthane, à cause de la végétalisation de ces régions jusqu'alors enneigées.

Les changements de forme du Groenland redéfiniront également la navigation dans les eaux de l'Atlantique Nord, l'île se déplaçant littéralement sur les cartes.

Alors que la glace disparaît aussi bien au pôle Sud qu'au pôle Nord, les travaux sur les mouvements du Groenland sont essentiels pour comprendre la façon dont la planète répond aux effets continus du changement climatique.

Le Groenland se déplace de 2 cm vers le nord-est chaque année, d'après les géophysiciens, en raison des contractions et expansions de l'île causées par les cycles de fonte et d'accumulation des glaces, selon une étude de la Technical University of Denmark (DTU). Ce phénomène a des répercussions potentielles sur la planète.

Cause : Le mouvement est lié aux cycles de glace (accumulation et fonte) qui déforment le territoire.

Direction : Le déplacement se fait vers le nord-est.

Conséquences : Cette déformation pourrait avoir des impacts significatifs sur l'environnement mondial.

Un robot en quête de l'épave de l'Endurance a découvert d'étranges structures sous-marines

DESTINÉE à localiser l'épave de l'Endurance, le navire de l'explorateur Ernest Shackleton disparu en 1915 en mer de Weddell (Antarctique), une expédition avait mis au jour en 2019 d'étranges structures sous-marines. Six ans plus tard, une étude dévoile la véritable nature de ces constructions.

st-il un fidèle robot ? Le véhicule sous-marin téléguidé "Lassie" a en tout cas rapporté à ses propriétaires des images du fond marin capturées dans l'une des zones les plus inhospitalières de la planète. Ainsi, mêmes s'ils ne sont pas parvenus à localiser l'épave de l'Endurance, les passagers de "l'expédition mer de Weddell 2019" sont revenus de l'Antarctique avec un autre type de trésor.

Six ans plus tard, alors que le navire disparu en 1915 a depuis été retrouvé et a fait l'objet de scans 3D révélant son exceptionnel état de préservation, des scientifiques ont fini par dévoiler l'origine des étranges structures sous-marines filmées par le robot (R.B. Connelly et al. Frontiers in Marine Science, 2025).

Car à cet endroit, plus d'un millier de dépressions circulaires tapissaient le fond marin. Plus troublant encore, chacun de ces puits semblait débarrassé des débris de plancton qui recouvraient les sédiments environnants, formant un paysage "d'un haut degré de géométrie", décrivent les auteurs de la publication dans un communiqué (29 octobre 2025).

Des "nids" sous bonne garde

Sur les images, on aperçoit en effet une multitude de crevasses dont certains sont isolées, d'autres formant des lignes courbes ou des regroupements plus denses (vidéo ci-dessous : après les vingt premières secondes). Le contraste entre la propreté de ces cavités peu profondes et la couche de débris végétaux avoisinante apparaît d'autant plus saisissant.

En fait, les bâtisseurs de ces formes n'étaient autres que… des poissons, révèlent aujourd'hui les chercheurs. Et plus précisément, des légines (ou morues) antarctiques de l'espèce Lindbergichthys nudifrons. Celles-ci construisent en effet des puits dans le sable afin d'y déposer leurs œufs, chaque "nid" étant ensuite placé sous la surveillance d'un parent protégeant sa progéniture des prédateurs.

À l'instar des bancs de poissons, ce comportement pourrait refléter une stratégie évolutive basée sur un subtil équilibre entre coopération et compétition : celle dite du "troupeau égoïste", où les individus situés au centre sont protégés par ceux relégués en périphérie, augmentant ainsi les chances de survie de toute la colonie.

Les nids les plus éloignés appartiennent donc probablement à des poissons "plus grands et plus robustes", capables de défendre seuls leur territoire, suspectent les auteurs.

La mer de Weddell, future aire marine protégée ?

Mais pour les scientifiques impliqués, ces images apportent surtout la preuve que la région constitue un écosystème marin vulnérable – un habitat "fragile mais vital" qui soutient la biodiversité antarctique, comme le suggérait déjà une étude antérieure attestant de la présence de l'une des "plus grandes colonies de reproduction de poissons au monde" dans la mer de Weddell (Purser et al. 2022).

Avis de condoléances

C'est avec une profonde tristesse et une vive émotion que Monsieur le Directeur Général, les cadres de la société, le membre du Comité de Participation ainsi que les représentants de la Section Syndicale ont appris le décès de la mère de leur collègue et Président du Comité de Participation, **Monsieur BOUGRINE Billel**.

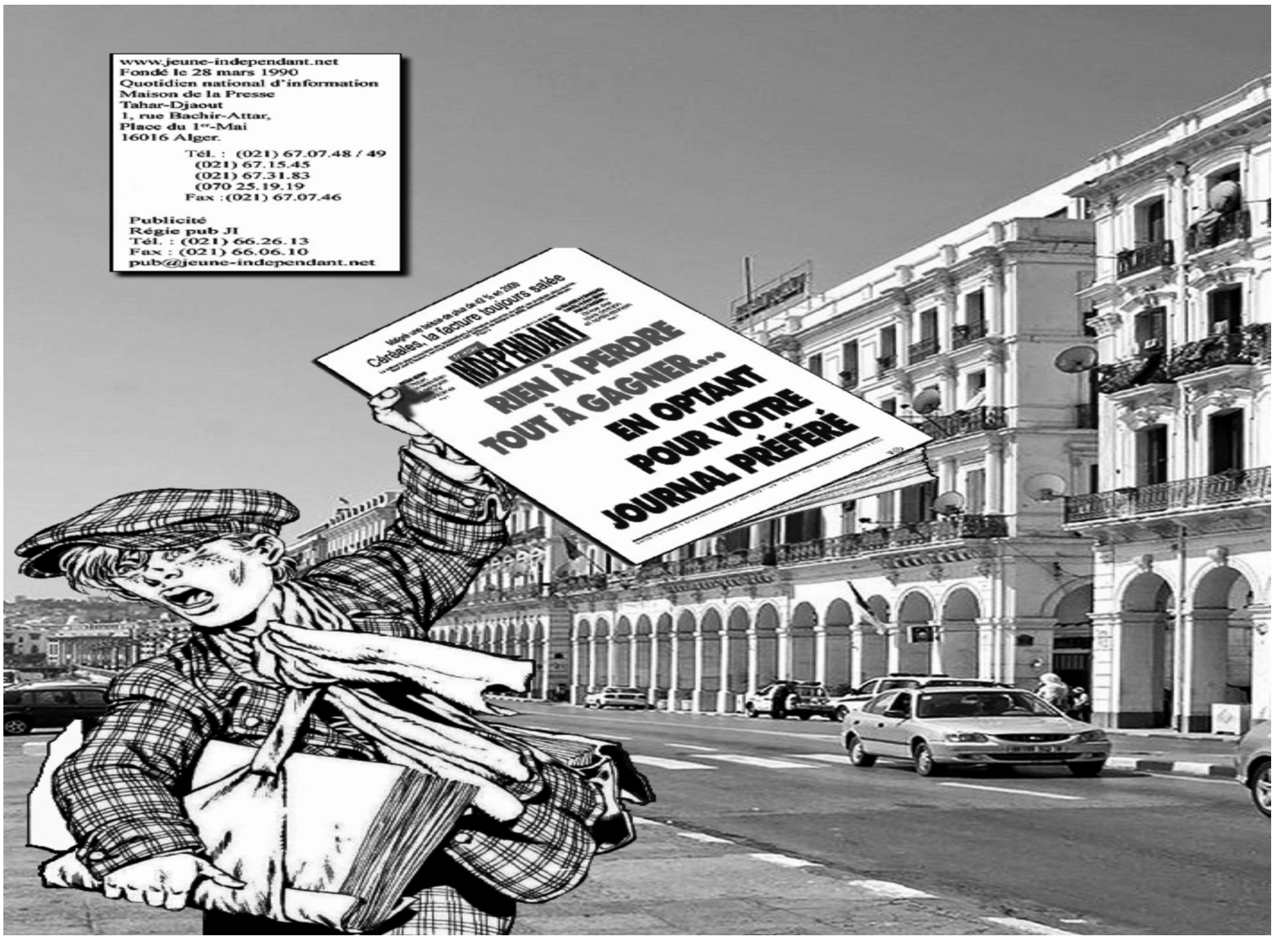
En cette douloureuse circonstance, ils lui présentent, ainsi qu'à toute sa famille et à ses proches, leurs sincères condoléances et leur témoignent leur entière compassion.

Ils prient Dieu Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis et d'accorder à sa famille patience et réconfort.

« À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. »

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.
Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

"C'est systématique" : le virus du Covid envahit et infecte cette région du cerveau quand on l'attrape

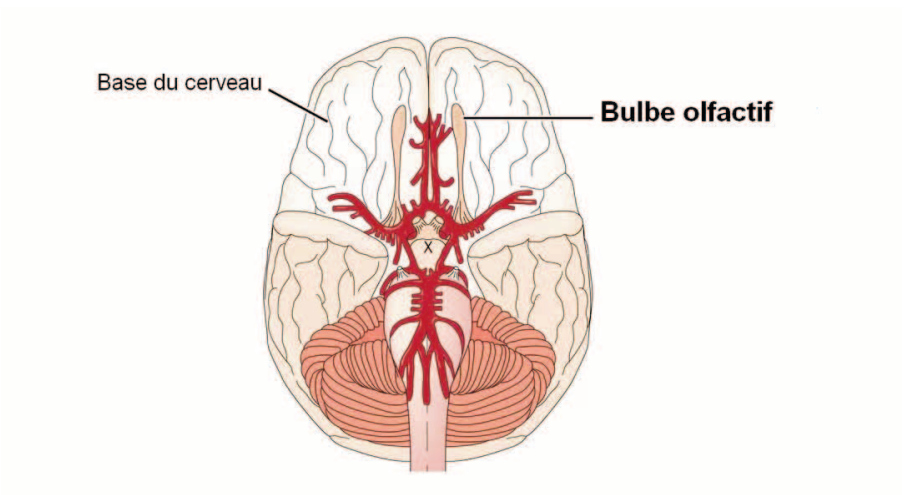
Pour la première fois, des chercheurs français de l'Institut Pasteur ont démontré que le virus du Covid-19 (quel que soit le variant) infecte le système nerveux central dès le début de l'infection.



BIEN-ÊTRE

On savait que le virus du Covid-19 atteignait le cerveau lors d'une infection puisqu'il a été associé à des pertes de goût et d'odorat. De même, chez les personnes qui souffrent de "Covid long", le virus est associé à des symptômes neurologiques persistants tels que la confusion mentale et les troubles de l'attention et de la mémoire. Ce qu'on ne savait pas c'est que le virus original du Covid (détecté à Wuhan) comme ses variants ont la capacité d'envahir et d'infecter le système nerveux central. Une observation mise en évidence "pour la première fois" par des chercheuses et chercheurs de l'Institut Pasteur et de l'Université Paris Cité.

Les chercheurs ont mené leur analyse sur des hamsters infectés par la souche originelle du Sars-Cov-2 et 3 variantes : Gamma, Delta et Omicron/BA.1. Ils ont découvert que le Sars-CoV 2 accède au système nerveux central et y reste pendant la phase aigüe de l'infection. Il infecte alors les bulbes olfactifs, structure située dans la boîte crânienne qui traite les informations olfactives en provenance des neurones de la cavité nasale.



"Dans cette étude, nous montrons que l'infection des bulbes olfactifs est systématique et n'est pas liée à un variant en particulier, ni à une manifestation clinique en particulier, comme la perte d'odorat par exemple" a commenté Guilherme Dias de Melo, premier auteur de l'étude et chercheur dans l'unité Lyssavirus, épidémiologie et neuropathologie à l'Institut Pasteur. En clair, l'infection des bulbes olfactifs n'est pas simplement relative aux patients atteints d'anosmie (perte d'odorat). " L'anosmie et l'infection des neurones sont deux phénomènes décorrélés. (...) Il est tout à fait possible, si on suit ce raisonnement, qu'une infection même asymptomatique soit caractérisée par une diffusion du virus dans le système nerveux" a poursuivi le scientifique.

Symptômes Covid : octobre 2023, rhume, durée, que faire ?

Les symptômes actuels du Covid sont toujours liés à la contamination de variants d'Omicron, comme Eris ou Pirola. L'infection se traduit par une maladie aiguë fébrile, avec des symptômes essentiellement ORL (mal de gorge, rhume).

Le virus du Covid est capable de se déplacer à l'intérieur des neurones

Avec son équipe, ils ont voulu comprendre comment le virus atteignait ces fameux bulbes olfactifs et se sont aperçus qu'il passait par les neurones : "Le virus semble exploiter efficacement les mécanismes physiologiques du neurone pour se déplacer." Les chercheurs souhaitent maintenant étudier la persistance du virus dans le cerveau après la phase aiguë de l'infection et ses conséquences. Est-ce qu'il peut induire une inflammation persistante ? Occasionner des symptômes neurologiques persistants comme l'anxiété, la dépression ou le brouillard mental que décrivent les cas de Covid long ?

Ballon gastrique pour maigrir : prix, à avaler, combien de kilos en moins ?

LE BALLON GASTRIQUE est un traitement de l'obésité qui ne nécessite pas d'opération chirurgicale. La solution est à avaler.

Le ballon gastrique est un ballon à proprement parlé qui s'installe sans chirurgie dans l'estomac pour en occuper une partie et permettre une perte de poids par la satiété et le ralentissement du transit des aliments. L'alimentation peut ainsi être réévaluée, réduite et rééduquée afin de modifier les habitudes alimentaires, et diminuer ainsi significativement la surcharge pondérale. "Le ballon gastrique est un moyen pour aider une personne à perdre du poids, en mangeant moins, mais il doit être intégré dans un programme complet incluant des conseils nutritionnels, de l'activité physique, du soutien psychologique, explique le Dr Vincent Frering, chirurgien digestif à Lyon, sinon quand on va l'enlever, la personne va reprendre son poids." Il est donc essentiel, pour la réussite du traitement "d'aller vers des centres (de chirurgie digestive) qui gèrent le programme de prise en charge globale de l'obésité avec psychologue et nutritionniste." Il existe deux types de ballons :

Le ballon en polyuréthane, en place dans l'estomac pour 4 à 6 mois.

Le ballon en silicone souple installé pour un an.

INDICATIONS : IMC, POUR QUI ?

"Le ballon gastrique est un traitement indiqué chez des patients en surpoids ou obèses, dont l'IMC (indice de masse corporelle) est supérieure à 25 et jusqu'à 35. Au-delà, le patient relève de la chirurgie, indique le Dr Frering. C'est généralement le patient qui en fait la demande, et c'est au médecin de conseiller le type de ballon adapté au patient, en fonction de son IMC et de son expérience."

Le ballon en polyuréthane, en place dans l'estomac pour 4 à 6 mois, est indiqué pour les personnes ayant un IMC compris entre 25/27 et 30-35 et qui ne sont pas parvenu à perdre du poids durablement par d'autres programmes d'amaigrissement médicalisé.

Le ballon en silicone souple, en place dans l'estomac pour une année, est indiqué pour les patients dont l'IMC est compris entre 30 et 35, qui ont essayé d'autres programmes amaigrissants médicalisés sans résultat durable.

Calcul IMC : femme, homme, tableau, poids normal ou pas ?

L'indice de masse corporelle aussi appelé "IMC" est un calcul qui permet de savoir si notre corpulence est normale, si on est surpoids, obèse voire en obésité morbide.

POSE : UN BALLON À AVALER

Le ballon en polyuréthane est mis en place sans intervention chirurgicale, ni endoscopie, ni anesthésie. Le patient avale une capsule relié à un petit tuyau (cathéter). La capsule fond une fois dans l'estomac, le ballon est rempli d'eau salée stérile (sérum physiologique) via le cathéter. La quantité de liquide varie, elle est décidée avec le médecin et dépend de chaque patient. La pose est effectuée sous contrôle radiographique. Le ballon se délite environ 4 à 6 mois plus tard et est éliminé par les selles.

"Il existe des ballons gonflés à l'air mais je ne les conseille pas, ils sont inconfortables." Le ballon en silicone souple est inséré dégonflé, "par endoscopie (par la bouche), sous anesthésie générale. Une fois dans l'estomac, il est rempli de liquide salée stérile (sérum physiologique), qui est généralement teintée de bleu de méthylène, ce qui donne une urine verte en indice s'il se perce", précise le chirurgien. Le liquide est introduit par un petit tube de remplissage (cathéter) fixé au ballon qui sera retiré une fois le ballon rempli. "Il existe des ballons gonflés à l'air mais je ne les conseille pas, ils sont inconfortables."

La pose et la dépose du ballon se déroule de la même manière, sous anesthésie générale, en ambulatoire, elles durent moins d'une demi-heure chacune. Le ballon en silicone est placé pour un an. "Au-delà, le silicone du ballon se délite sous l'effet de l'acide chlorhydrique contenu dans l'estomac" explique le médecin, et il n'est plus efficace car l'estomac s'est adapté à sa présence.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

N° Identification fiscale : 000016001405697

A.A.D.L

AADL وكالة عدل

PROGRAMME DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES

AVIS DE PRESELECTION

DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT

(MAITRISE D'ŒUVRE)

TRANCHE INFERIEURE OU EGALE A 100 LOGEMENTS

Projet : Etude et suivi de la réalisation de 10 Logements type « LPA » + logements promotionnels libre avec 00 locaux à usage Commercial et Professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » à la Commune de TINDOUF, Wilaya de TINDOUF

N°04/26/L.P.A/DR ORAN – AADL

En application des dispositions de la Décision n°42/DG/AADL/2017 du 27/04/2017 régissant la passation des marchés de L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « **AADL** » - Direction Régionale ORAN, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au Concours National d'Architecture Restreint N° **04/26/L.P.A/DR ORAN – AADL** portant maitrise d'œuvre du projet **« Etude et suivi de la réalisation de 10 Logements type « LPA » + logements promotionnels libre avec 00 locaux à usage Commercial et Professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » à la Commune de TINDOUF, Wilaya de TINDOUF»**, publié dans la presse écrite : **Le Jeune Indépendant du 26/03/2026, El Djemhouria du 28/03/2026** et presse électronique **Latest report du 28/03/2026, DZ54 du 28/03/2026** et bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Après l'évaluation des dossiers de candidature (première phase) par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant, les soumissionnaires pré-qualifiés sont définis au tableau suivant :

Le projet	Les candidats	Eligibilité	Observation
Etude et suivi de la réalisation de 10 Logements type « LPA » + logements promotionnels libre avec 00 locaux à usage Commercial et Professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » à la Commune de TINDOUF, Wilaya de TINDOUF	EPE SPA BETP BECHAR	Eligible	Qualifié pour la 2ème étape

Sont invités à remettre les plis de leurs « offre technique, offre de prestations et offre financière » sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que le numéro, l'objet du concours, le nom et l'adresse du maitre de l'ouvrage et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » conformément aux dispositions du cahier des charges, dans un délai de **Vingt-un (21) jours**, à compter de la date de la première parution de l'avis de présélection, dans la presse écrite ou électronique ou le BOMOP ou portail électronique

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h00. Cette date est reconduite tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légaux.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale « AADL » ORAN

6ème étage (secrétariat général).

Sise bloc 23 cité 1377 logts-FACE USTO – ORAN

L'ouverture en séance publique du dossier offre technique, offre de prestations et offre financière , s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée à quatorze heures (14 h 00).

La validité des offres est fixée à **Trois (03) mois**, augmentée du délai de préparation des offres sus-indiqué.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 03/06/2026 / ANEP 2631009102**

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

NIF : 099047015053229

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°15./2026

Intitulée de l'Opération : Raccordement De La Station D'épuration Des Eaux Usees Au Perimetre De Guertoufa Commune De Guerrara

Projet : Raccordement De La Station D'épuration Des Eaux Usees Au Perimetre De Guertoufa Commune De Guerrara.

La Direction des Ressources en Eau, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales pour objet Raccordement De La Station D'épuration Des Eaux Usées Au Périmètre De Guertoufa Commune De Guerrara.

Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressés pour cet avis d'appel d'offre, et qui remplissent les conditions d'éligibilité ci-dessous, Peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès bureau marché de la direction de l'Hydraulique de la wilaya de Ghardaïa quartier HADJ MESSAOUD

les conditions d'éligibilité suivants :

Cas d'entreprise agissant seule

C1 : Capacité professionnelle

Doit Disposer d'un certificat de qualification et de classification en vigueur de catégorie SIX (06) ou plus activité principale « hydraulique ».

C2 : Capacité technique Avoir réalisé un projet portant sur la réalisation d'une station de pompage des eaux épurées ou une station de relevage d'une capacité ≥ 500 m3/h, justifié par une attestation de bonne exécution, délivrées par le maitre d'ouvrage public

C3 : Capacité financière

Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois (03) meilleurs bilans ou (C20) des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022 ,2023 et 2024) supérieur ou égal ≥ 160 Millions de dinars. Délivrées par le service des impôt

Cas du groupement :

- Le chef de file doit satisfaire le critère d'éligibilité cité ci-dessus (C1) , ayant classification Six (06) ou plus activité principale « hydraulique ».
- Le chef de file ou l'un des membres : doivent avoir réalisé réalisé un projet portant sur la réalisation d'une station de pompage des eaux épurées ou une station de relevage d'une capacité ≥ 500 m3/h, justifié par une attestation de bonne exécution
- Le membre doit disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en vigueur de catégorie quatre (04) ou plus activité principale « hydraulique ».

Capacité financière, Le chef de file ou l'un des membres avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen annuel des trois meilleures années durant les cinq dernières années 2020-2021-2022-2023-2024 supérieur ou égal ≥ 160 Millions de dinars.

Le dossier de candidature contient les documents énumérés dans l'article 12 pages 11

L'offre technique contient les documents énumérés dans l'article12 pages12

L'offre financière contient :contient les documents énumérés dans l'article12 pages 12

Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné dans la convention au nom du groupement à la condition de présenter un engagement de groupement au moment du retrait de présent cahier des charges

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être distincts et insérés dans des plis séparés bien fermés portant indication pour chaque pli « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les plis sont insérés dans une autre enveloppe extérieur fermé, anonyme et ne devra porter que la mention : « ne doit être ouvert que par la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres. Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°15/ 2026 « Raccordement De La Station D'épuration Des Eaux Usées Au Périmètre De Guertoufa Commune De Guerrara.»

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à trente (30) jours et ce à partir de la 1ere parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux et le journal électronique agréé avant à 8 Heure et avant 10h00, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.L'Ouverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôt à 10h30mn les participants sont invités à cette séance.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois (30+90) jour Conformément à l'article n° 98 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 03/06/2026 / ANEP 2630003601**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Industrie

Direction de l'Industrie de la Wilaya d'Ouled Djellal

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de l'Industrie de la Wilaya d'Ouled Djellal organise un concours sur titres pour les postes indiqué dans le tableau ci-dessous.Pour l'année 2026:

Grades	Mode de recrutement	Spécialités demandées	Nombre de postes Ouverts	Lieu de travail
Ingénieur d'État en industrie et promotion des investissements.	Concours sur titre	Les candidats titulaires d'un diplôme d'Ingénieur d'État en industrie et promotion des investissements, ou d'un diplôme équivalent, dans les spécialités suivantes : Spécialités 1 : (2 points) : électromécanique, technologie industrielle, sécurité industrielle, électrotechnique, mécanique, électronique. Spécialités 2 : (1,5 point) : chimie industrielle, régulation industrielle, génie industriel. Spécialités 3 : (1 point) : stratégie industrielle, maintenance industrielle. Spécialités 4 : (0,5 point) : développement industriel, projets industriels, industrie du froid, industrie agroalimentaire et de transformation	01	Direction de l'Industrie de la Wilaya d'OuledDjellal
Ingénieur d'État en informatique		Les candidats titulaires d'un diplôme d'Ingénieur d'État en informatique, ou d'un diplôme équivalent.	01	
Ingénieur d'État en statistique		Les candidats titulaires d'un diplôme d'Ingénieur d'État en statistique, ou d'un diplôme équivalent.	01	
Administrateur		Les candidats titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans les spécialités suivantes : Spécialités 1 : (6 points) : sciences économiques, sciences financières, sciences commerciales, sciences de gestion, sciences juridiques et administratives ou droit. Spécialités 2 : (4 points) : sciences de l'information et de la communication. Spécialités 3 : (3 points) : journalisme et sciences de l'information, sciences politiques et relations internationales. Spécialités 4 : (2 points) : psychologie : spécialité travail et organisation, ou gestion du stress au travail, psychologie générale et psychologie sociale. Spécialités 5 : (1 point) : sociologie (à l'exception de la sociologie de l'éducation)	03	
Attaché principal d'administration		Les candidats titulaires d'un Diplôme d'Études Universitaires Appliquées (DEUA) délivré par l'Université de la Formation Continue, ou d'un diplôme de technicien supérieur dans les spécialités suivantes : Spécialités 1 : (6 points) : informatique de gestion, gestion et économie des entreprises, gestion des ressources humaines. Spécialités 2 : (4 points) : comptabilité et finances, comptabilité et gestion. Spécialités 3 : (3 points) : droit des relations économiques internationales, gestion publique, droit des affaires. Spécialités 4 : (2 points) : droit immobilier, commerce international. Spécialités 5 : (1 point) : psychologie, marketing.	01	
Comptable administratif principal		Les candidats titulaires des diplômes et qualifications suivants : un Diplôme d'Études Universitaires Appliquées (DEUA) délivré par l'Université de la Formation Continue dans les spécialités suivantes : comptabilité, comptabilité et gestion financière des entreprises, comptabilité et gestion, ou comptabilité et finances ; ou un diplôme de Technicien Supérieur dans les spécialités suivantes : gestion des stocks, comptabilité, comptabilité et gestion, comptabilité et finances, ou économie et droit	01	

Le dossier de candidaturedoitcontenirles documents suivants:

-Une demande manuscrite de participation (la demande doit contenir l'adresse exacte et le numéro de téléphone).

- Une copie de la carte nationale d'identité.

-Une copie conforme à l'original de diplôme+ relevé de notes relatif à la filière académique.

- Une copie du diplôme ou du certificat requis,

- Une fiche de renseignements dûment remplie par le candidat, à télécharger via le site web de la Direction Générale de la Fonction Publique (fiche de renseignements pour la participation au concours sur titre), avec ajout d'une photo d'identité.

- Des attestations de travail de l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité + une attestation d'affiliation délivrée par la Caisse de sécurité sociale, pour l'expérience professionnelle acquise dans le secteur privé.

- Une attestation justifiant la durée de travail effectué par le candidat dans le cadre de contrats deDAIP, le cas échéance.

- Un acte de résidence validedans la wilaya d'Ouled Djellal.

- Une copie du certificat justifiant la situation du candidat vis-à-vis le service national.

Le candidat définitivement admis au concours de recrutement seront, préalablement, à leur nomination dans les grades postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents ci-après :

-Un extrait de casier judiciaire valide.- Un extrait d'acte de naissance.- Deux (2) certificats médicaux (phtisiologie - général).- Six (6) Photos d'identité.- UneFiche familiale.

Délai d'inscription et dépôt des dossiers :

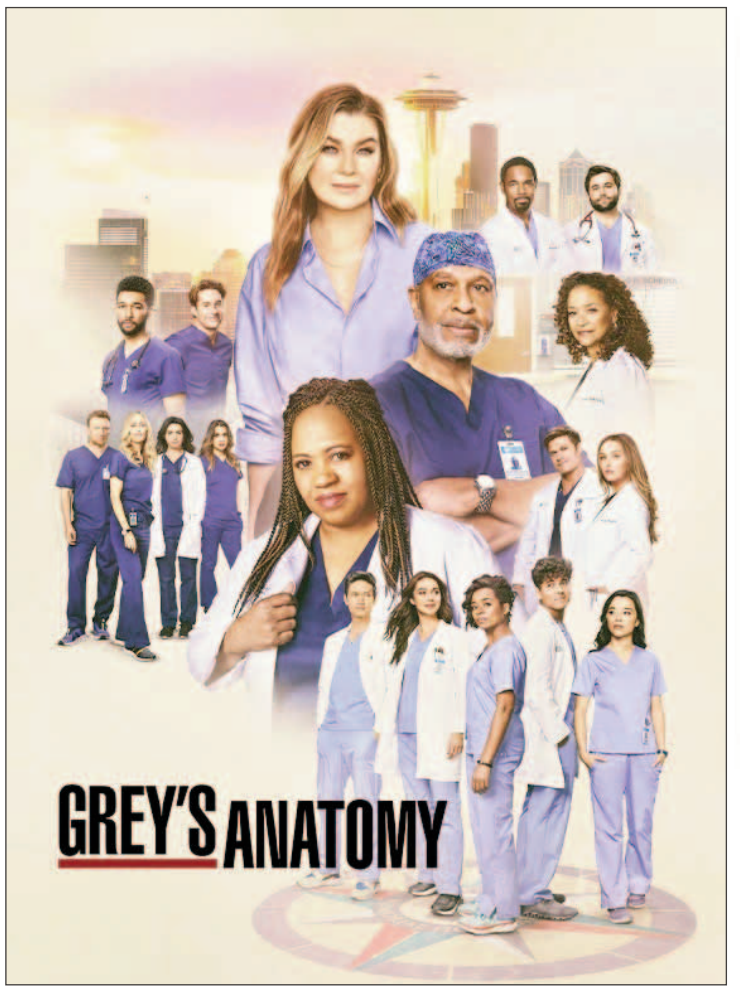
Le dossier devra parvenir au siège de la Direction de l'Industrie de la Wilaya d'OuledDjellal, situé dans la nouvelle ville, cité administrativeau plus tard de quinze (15) jours après la première parution dans les journaux.

Observations :

-Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 03/06/2026 / ANEP 2630003610**









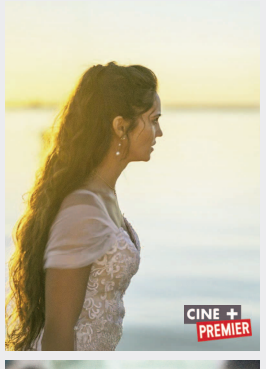






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série hospitalière - Etats-Unis 2025 — TF1
Grey's Anatomy

21h00 Série dramatique - 2026 — France 2
L'or bleu

21h00 Jeu - France 2026 — M6
Top chef

21h00 Film policier France - 2025 — CANAL+
Le Roi Soleil

21h25 Magazine de société — W9
France
Enquêtes criminelles

20h55 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Canada 2009
Destination finale 4

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - Allemagne - 2009
Sherlock Holmes

21h00 Court métrage - 2023 — CINE+ PREMIER
La sirène se marie

21h00 Rugby : Super Rugby Pacific — CANAL+ SPORT
Rugby. Super Rugby Pacific. 16e journée.

21h00 Cinéma - 2025 — CINE+ CINEMA
Dossier 137

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2010
La machine à démonter le temps

21h15 Film fantastique — TMC
Grande-Bretagne - Etats-Unis 2007
Harry Potter et l'Ordre du Phénix

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 2007)

Transformers

Dans "Transformers", un film d'action et de science-fiction sorti en 2007, nous faisons la connaissance de Sam Witwicky (interprété par Shia LaBeouf), un lycéen timide et maladroit qui aspire à sortir de sa coquille et à vivre des aventures palpitantes.
À l'occasion de son anniversaire, son père lui offre enfin sa première voiture, un modèle d'occasion que Sam croit être un simple véhicule.

22h23

Film de science-fiction (Etats-Unis - 1989)

Cyborg

Dans un monde ravagé par des guerres incessantes et une peste dévastatrice, la jeune Pearl, détentrice d'une formule miracle capable de sauver l'humanité, se lance dans une quête périlleuse pour atteindre les laboratoires de recherche d'Atlanta. Son chemin est semé d'embûches, car elle est traquée par une bande de barbares sanguinaires, prêts à tout pour s'emparer de son précieux secret.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:09	12:27	16:19	19:44	21:30
CONSTANTINE	03:17	12:32	16:22	19:47	21:32
ALGER	03:33	12:46	16:36	20:00	21:44
OUARGLA	03:45	12:37	16:17	19:41	21:16
CHLEF	03:40	12:53	16:43	20:08	21:52
MOSTAGANEM	03:46	12:58	16:47	20:12	21:55
ORAN	03:50	13:01	16:50	20:14	21:57

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8506 – MERCREDI 3 JUIN 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	21°
Oran	27°	20°
Constantine	30°	17°
Ouargla	43°	25°

VISAS USA

Les Algériens bientôt privés de consulat à Alger

Dès ce 2 juin 2026, la diplomatie américaine bascule dans une restructuration radicale sur le continent africain. Sous l'impulsion de la seconde administration Trump, le traitement des visas va être supprimé dans 50 pays africains sur 54 que compte le continent pour être centralisé dans seulement 20 «pôles régionaux», a rapporté, ce mardi, l'agence de presse américaine Associated press (AP) citant une circulaire du département d'Etat américain. Pour les demandeurs algériens et africains, c'est le début d'un véritable parcours du combattant financier et logistique, qui attise déjà les appels au boycott et isole un peu plus Washington.



Une restructuration radicale.

Les demandeurs des pays cités pour les Etats-Unis seront contraints ainsi de se déplacer dans un des 20 hubs désignés par le département d'État américain en Afrique pour l'obtention des visas de tout type. Cette mesure touche les pays où les activités consulaires américaines seront annulées dans 50 pays dont l'Algérie, rapporte ce mardi l'agence de presse américaine Associated Press.

Le département d'Etat américain a décidé de concentrer ses services consulaires sur seulement 20 «pôles régionaux» à travers le continent africain. Une décision qui s'inscrit dans la continuité du durcissement migratoire imposé par le président Donald Trump depuis son retour à la Maison-Blanche, indique AP.

C'est un véritable coup de couperet pour la diplomatie américaine en Afrique, et un parcours du combattant qui s'annonce pour des millions de demandeurs de visa. Selon AP, le département d'État américain s'apprête à réduire de manière drastique le nombre de ses ambassades et consulats habilités à traiter les demandes de visa sur le continent africain. Dès ce mois de juin 2026, la carte consulaire américaine va être profondément restructurée : le réseau de traitement des visas passera de près de cinquante représentations diplomatiques à seulement 20 «pôles régionaux» (hubs).

Une source diplomatique américaine à Alger a confirmé que le traitement de visas dans ces 20 pôles. «Il existe 50 ambassades et consulats américains en Afrique actuellement et les traitements des demandes de visas vont se concentrer dans 20 villes seulement dans les prochaines semaines», a précisé au Jeune Indépendant ce diplomate américain.

UN VIRAGE IDÉOLOGIQUE

Cette restructuration d'envergure, validée par une directive du secrétaire d'État Marco Rubio, répond directement à la feuille de route de la seconde administration Trump, axée sur la réduction drastique de l'immigration légale, la lutte contre le dépassement de la durée des visas temporaires, et une cure d'austérité imposée aux effectifs diplomatiques américains à l'étranger afin de réduire les budgets de fonctionnement des institutions américaines.

Sur le terrain, les conséquences pour les populations locales seront intenables y compris pour les algériens qui avaient d'ores et déjà lancé des campagnes de boycott contre les voyages aux USA lorsqu'il a été imposé une caution de 15 000 Dollars à déposer dans une banque américaine pour l'obtention du visas.

Les citoyens des pays privés de service consulaire complet devront obligatoirement financer et organiser des voyages, souvent longs et coûteux, vers l'un des 20 pôles désignés afin de faire enregistrer leurs données biométriques et passer leurs entretiens, qu'il s'agisse d'un visa de tourisme, d'études ou d'immigration. Si les ambassades non sélectionnées resteront ouvertes, leurs prérogatives seront minimales. Elles se concentreront sur l'assistance aux citoyens américains (passeports, urgences) et sur les dossiers d'exception touchant à l'intérêt national ou aux visas diplomatiques. Pour obtenir un visa américain, les demandeurs africains devront désormais se tourner exclusivement vers l'une de ces 20 villes. En Afrique de l'Ouest, il s'agit d'Abidjan (Ce ôte d'Ivoire), Accra (Ghana), Dakar (Sénégal), Lagos (Nigeria), Lomé (Togo), Monrovia (Liberia), Praia (Cap-Vert).

Pour l'Afrique de l'Est et Corne les demandes se feront à Addis-Abeba (Éthiopie), Djibouti (Djibouti), Kampala (Ouganda), Kigali (Rwanda), Nairobi (Kenya). Pour l'Afrique centrale, ce sera Kinshasa (RDC), Malabo (Guinée équatoriale), Luanda (Anatolie/Angola), Yaoundé (Cameroun). En Afrique australe et Océan Indien les demandes se feront au Cap et à Johannesbourg (Afrique du Sud), Dar es Salam (Tanzanie), Port-Louis (Maurice). La circulaire devrait aussi fixer le hub qui accueillera les demandeurs d'Afrique du Nord faisant partie de pays soumis à la caution consulaire pour l'obtention du visa.

L'ISOLEMENT AMÉRICAIN EN AFRIQUE

Cette centralisation africaine consacre un isolement de l'administration Trump à travers la politique migratoire très restrictive, rappelant les mesures impopulaires qui avaient déjà jalonné son premier mandat (2017-2021) et qui se sont intensifiées depuis son retour au pouvoir.

Dès 2017, le décret présidentiel de Donald Trump avait interdit l'entrée aux États-Unis des ressortissants de plusieurs pays majoritairement musulmans (dont la Libye, la Somalie et le Soudan). En 2020, cette restriction avait été étendue à d'autres nations africaines, suspendant notamment les visas d'immigration pour les Nigérians, les Érythréens et les Tanzaniens. Fin 2020, l'administration Trump avait lancé un projet pilote imposant aux ressortissants de certains pays (notamment africains) d'un taux de dépassement de visa élevé le versement d'une caution allant jusqu'à 15 000 dollars pour obtenir un visa de tourisme ou d'affaires, afin de garantir leur retour.

En réduisant l'accès géographique aux visas, la Maison-Blanche érige une barrière administrative invisible dans une perspective de réduire un électorat du parti démocrate qui puise ses voix également du réservoir issu de l'immigration. Moins de points de contact signifient mécaniquement une baisse du nombre de demandes soumises, des délais considérablement allongés, et un filtre financier renforcé pour quiconque espère fouler le sol américain. Or beaucoup de citoyens africains sur les réseaux sociaux ont lancé des campagnes de boycott contre les visas américains renforçant ainsi l'impopularité de l'administration de Donald Trump dans un continent aussi important que l'Afrique.

Majda Khellaf

ENTRETIENS DIPLOMATIQUES SOUTENUS POUR ATTAF À SÉOUL

Ban Ki-moon attendu en Algérie

DANS la série de ces échanges de grande envergure, en marge de sa participation à la Réunion ministérielle du Partenariat Afrique-Corée à Séoul, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier, avec l'ancien secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, actuel président du Global Green Growth Institute (GGGI). Ce dernier s'apprête à se rendre en Algérie à brève échéance. Au cours de la deuxième journée de la réunion, Attaf s'est d'ailleurs entretenu avec son homologue sud-coréen, Cho Tae-yul. Selon le ministère des AE, les discussions ont permis de «passer en revue les différentes dimensions de la relation stratégique unissant l'Algérie et la République de Corée, tout en explorant les voies susceptibles de lui insuffler une nouvelle dynamique». De même, les deux parties ont mis l'accent sur «le renforcement de la coopération économique et technologique», considérée comme un levier essentiel pour approfondir le partenariat entre les deux pays, a indiqué la même source. Et de préciser que les moyens de contribuer conjointement au développement du Partenariat Afrique-Corée ont, en outre, été examinés, conformément aux aspirations et aux priorités du continent africain à différents niveaux. Par ailleurs, Attaf s'est entretenu avec l'actuel président du Global Green Growth Institute, Ban Ki-moon. Selon le ministère, cette rencontre a été consacrée à l'examen des perspectives de renforcement de la coopération entre l'Algérie et le GGGI, à la lumière de l'adhésion de l'Algérie à cette organisation internationale en août 2025. Les échanges ont porté sur «les mécanismes permettant de consolider ce partenariat dans plusieurs domaines stratégiques, notamment la protection de l'environnement, le développement durable et la transition énergétique», a-t-on noté. Les deux responsables ont, par ailleurs, abordé les préparatifs de la prochaine visite de Ban Ki-moon en Algérie. Cette visite devrait contribuer à donner un nouvel élan à la coopération entre l'Algérie et le GGGI et «permettre d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat dans les secteurs d'intérêt commun», a renchéri la même source. Plus encore, Ahmed Attaf a tenu des entretiens bilatéraux avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Rwanda, Olivier Jean Patrick Nduhungirehe. Il est rapporté que cette audience a fait le point sur l'évolution des relations de coopération entre l'Algérie et le Rwanda dans leurs dimensions politique, sécuritaire, économique et humanitaire. Les discussions se sont inscrites dans le cadre de la mise en œuvre d'importantes décisions prises par les dirigeants des deux pays lors de leur rencontre à Alger en juin dernier.

Khalil Aouir